

# L'EFFRAIE

*La revue de la LPO-Rhône*

**n° 53 – 2021**



## Ligue pour la Protection des Oiseaux

*Région AURA - Département du Rhône et Métropole de Lyon*

100 rue des Fougères 69009 LYON

Tél. : 04 28 29 61 53 rhone@lpo.fr

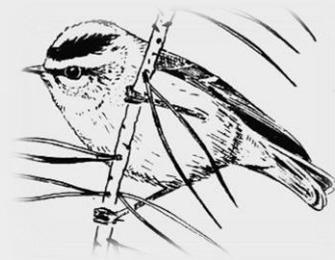
<http://www.lpo-rhone.fr/>



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

ISSN 0982-5878

# Éditorial



**V**oici le numéro 53 de notre revue départementale *l'Effraie* ! Dans l'ambiance morose de ces derniers mois, nos naturalistes locaux poursuivent leurs observations et leurs études, souvent en solitaire ou en travail à distance, mais avec efficacité.

Les nouvelles sur la biodiversité sont parfois bonnes et parfois mauvaises ! On apprend, par exemple, que Laurent WAUQUIEZ, président de la Région AuRA, a encore remis 3 millions d'euros aux chasseurs alors que l'Ecopôle du Forez ne trouve pas le financement qui lui permettrait de ré-ouvrir.

Autre nouvelle récente : devant les oppositions locales, le Conseil d'État annule un projet de six éoliennes près de Mirambeau dans le sud du département de Charente-Maritime ! Mais on ne veut pas de nucléaire, ni de charbon ! Alors qu'est-ce qu'on fait ?...

Entre manœuvres politiciennes et inconscience de l'importance de la sauvegarde de la biodiversité, il y a encore du chemin à faire, et, malheureusement, pour une grande partie de la population !

Mais les mentalités évolueraient-elles doucement ? On a vu récemment, le 15 février, un reportage sur les accidents de chasse dans le « zoh » d'une grande chaîne TV ! Sujet d'habitude tabou dans les grands *media* !

Un grand merci à ceux qui nous proposent des articles, particulièrement aux nouveaux rédacteurs de ce numéro. Merci aux relecteurs-correcteurs. Merci à Nathalie qui s'occupe de la diffusion et de l'impression. Merci aussi à tous les contributeurs de la base de données *Visionature* qui permettent de bénéficier d'un support d'informations très précieuses dans lequel on peut puiser pour la rédaction d'articles très documentés.

- Je vous propose un petit article local sur un micro-écosystème en rive droite du Rhône, près de la Confluence, où quelques oiseaux profitent d'une quiétude relative au bord de l'autoroute !
- Olivier a réalisé une mise à jour du statut du Petit-duc scops au vu des données de ces dernières années en région lyonnaise.
- Chloé nous fait partager sa passion pour les champignons, avec, en particulier, une espèce rare de notre région !
- Loïc et Kevin ont profité des heures de sortie autorisée en confinement pour faire des fructueuses observations de Mouettes rieuses à la piscine du Rhône.
- Cyrille nous propose un inventaire de l'avifaune de Champagne-au Mont-d'Or, avec quelques judicieux commentaires plus généraux.
- Et vous apprécierez peut-être la chronique de l'hiver 2020-2021, pauvre en passereaux, mais avec quand même quelques observations surprenantes !

Bonne lecture à tous !

Le Rédacteur en chef

Nous apprenons le décès de Michel BOURBON, un ancien du CORA-Rhône et un des premiers rédacteurs de cette revue, avec, en particulier, sa note sur la Gorgebleue dans le numéro 1 de 1983. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses amis dans ce moment douloureux.



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

## L'EFFRAIE



### Sommaire du n°53/2021

- Editorial
- Observations ornithologiques dans un micro-écosystème des berges du Rhône à Lyon Confluence  
*Dominique TISSIER (CARDUELIS LYON)*
- Évaluation de l'évolution du statut du Petit-duc scops *Otus scops* (L. 1758) dans le Rhône au XXI<sup>e</sup> siècle  
*Olivier IBORRA (LPO Rhône)*
- Observation d'une espèce rare pour la région lyonnaise : la Pholiote destructrice *Hemipholiota populnea*  
*Chloé LAFFAY*
- Avifaune nicheuse de la commune de Champagne-au-Mont-d'Or  
*Cyrille FREY*
- Suivi des Mouettes rieuses fréquentant le Centre nautique Tony Bertrand, à Lyon 7<sup>e</sup>, de novembre à mi-décembre 2020  
*Loïc LE COMTE, Kevin GUILLE*
- INFO ORNITHO :  
Chronique : quelques données remarquables de l'hiver 2020-2021  
*Rédaction Dominique TISSIER*

---

### L'EFFRAIE n°53 / 2021

Revue éditée par la LPO-Rhône (Ligue pour la Protection des Oiseaux)

100 rue des Fougères 69009 LYON

☎ 04 28 29 61 53      email : [rhone@lpo.fr](mailto:rhone@lpo.fr)      Site internet : <http://www.lpo-rhone.fr/>

Base de données en ligne : <http://www.faune-rhone.org>

100 rue des Fougères 69009 LYON

Groupe de discussion : [refugeslpo69@framalistes.org](mailto:refugeslpo69@framalistes.org)

Edition et publication : LPO-Rhône      Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu relire les articles de ce numéro : Jonathan JACK, Jean-Paul RULLEAU, Olivier IBORRA, Lionel CLEMENT, Loïc LE COMTE, Cyrille FREY.

Photo de couverture : Petit-duc scops, Corse, Loup NOALLY

Photos intérieures et illustrations : Jean-Paul BUFFET, Chloé LAFFAY, Thomas MICHEL-FLANDIN, Alexandre AUCHÈRE, Gilles CORSAND, Michaël FONTAINE, Frédéric LE GOUIS, Loïc LE COMTE, Dominique TISSIER, Kevin GUILLE.

Traduction des résumés : Jonathan JACK.

Impression et publication sur le web : Nathalie FOURNIER – LPO-Rhône.

Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER.

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leurs auteurs et non la LPO.  
Pour toutes publications, contacter le Rédacteur en chef : [dominiquetissier2222@gmail.com](mailto:dominiquetissier2222@gmail.com) ou la LPO-Rhône.

# Observations ornithologiques dans un micro-écosystème des berges du Rhône à *Lyon Confluence*

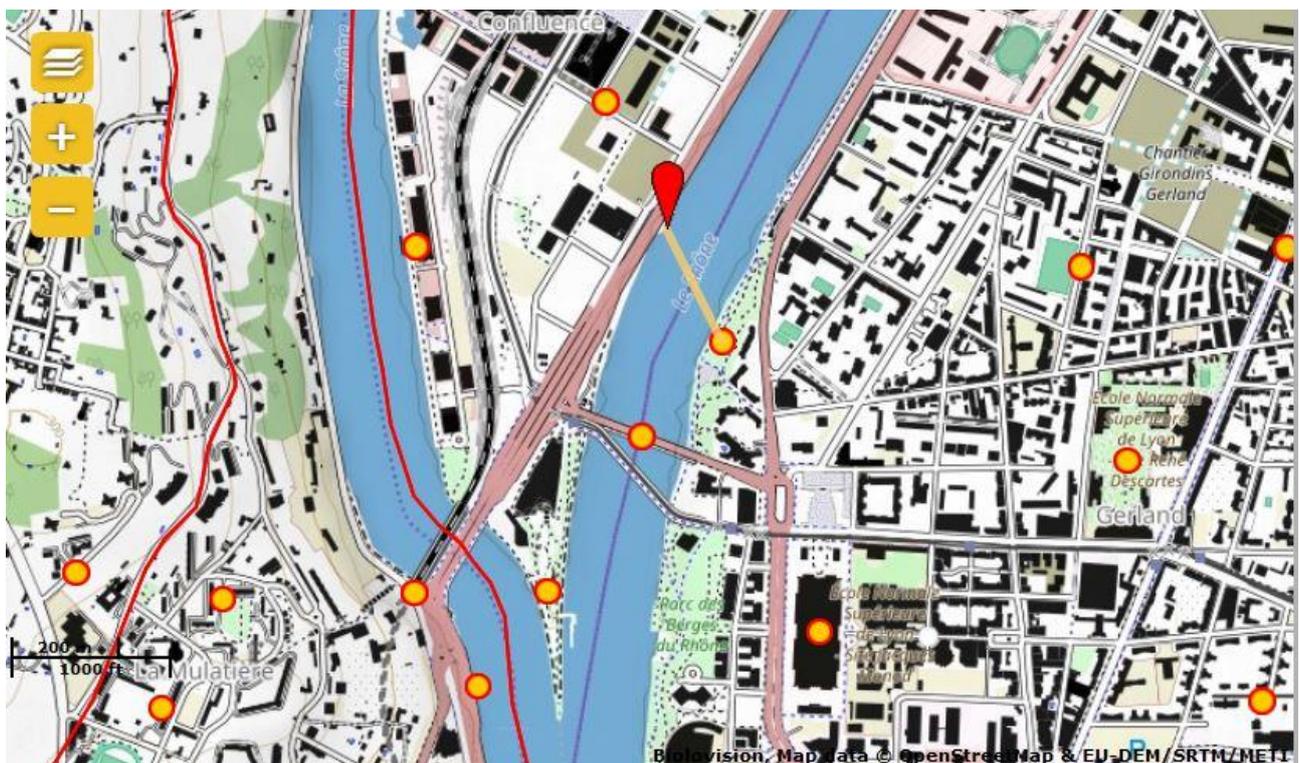
Dominique TISSIER

Habitant le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, je vais souvent en vadrouille en direction du Parc de Gerland, en suivant la rive gauche du Rhône. Mon attention a été vite attirée par la présence hivernale d'un petit reposoir de Mouettes rieuses *Chroicocephalus ridibundus* et de Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo*, de l'autre côté du fleuve, en rive droite donc, en amont du Pont Pasteur, dans un site qui semble pourtant, à première vue, peu intéressant.

Un banc public étant bien placé pour une observation confortable, j'y fais une halte à chaque passage et, malgré la largeur du fleuve, de l'ordre de 170 mètres, on peut y observer aux jumelles quelques espèces d'oiseaux qui utilisent l'endroit pour s'y poser et s'y reposer, et certains pour nicher.



Photos n°1 et 2 : point d'observation en rive gauche et vue sur la rive droite, Parc des Berges du Rhône, Lyon 7<sup>e</sup>, D. TISSIER



Carte n°1 : localisation du site dans la cartographie de la base *Visionature*

Il y a là un micro-écosystème, coincé entre l'autoroute et le fleuve, avec quelques arbres et buissons, des troncs et déchets flottants amenés par le courant, complètement inaccessible, sauf en bateau. Cette inaccessibilité du lieu est gage de tranquillité du lieu et, malgré le bruit de la circulation sur l'autoroute, on y voit souvent des oiseaux qui semblent apprécier cette relative quiétude.

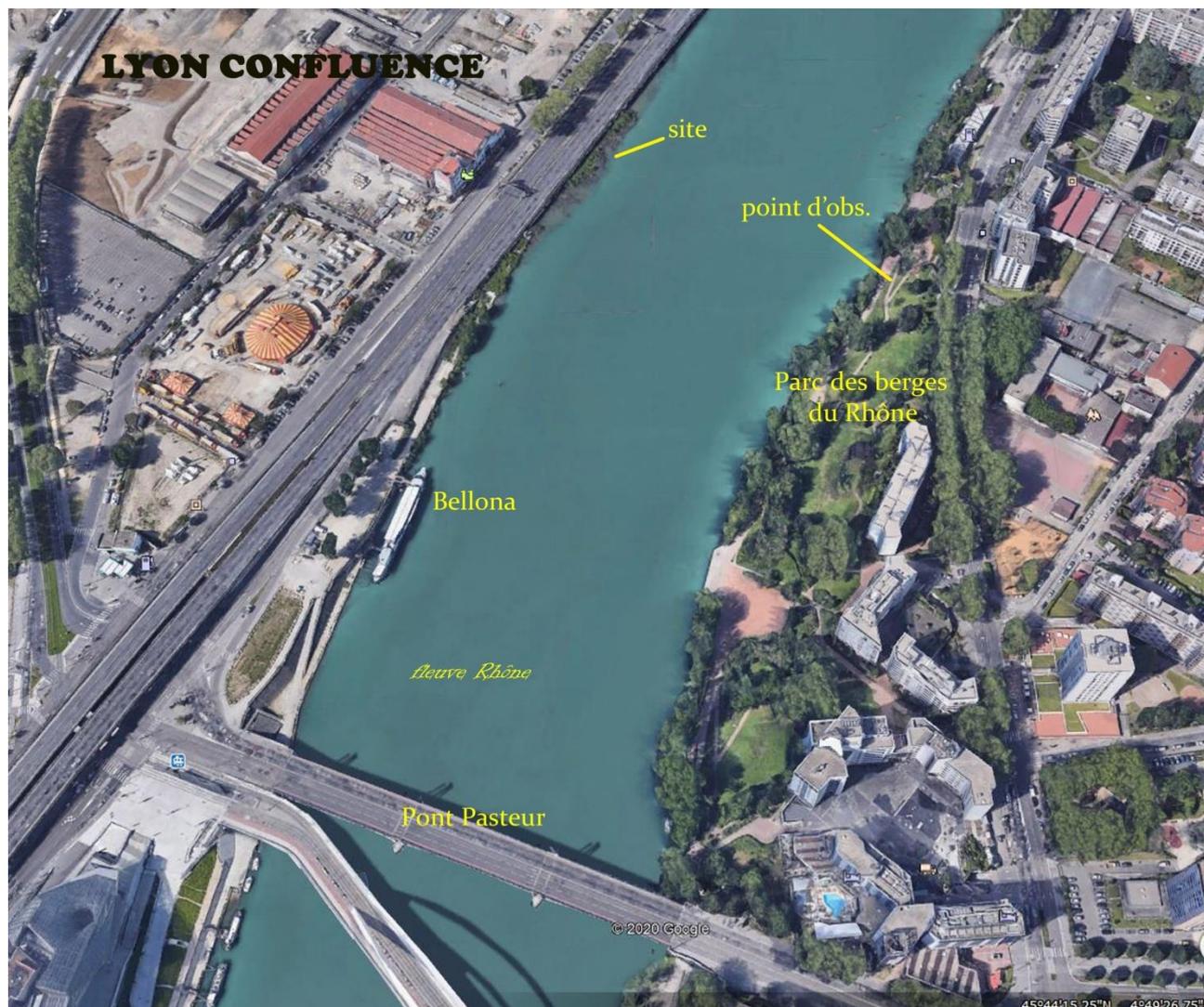


Photo n°3 : vue aérienne du site, Lyon, source Google Earth

L'accès par la rive droite n'est pas possible, même si l'on suit le parking du bateau-restaurant *le Bellona* qui est amarré là en permanence ; on y est stoppé par une barrière rudimentaire, qui est supposée empêcher l'installation de SDF, et, au-delà, par l'eau du fleuve. On pourrait suivre le bord de l'autoroute, pour dominer le site, mais l'absence de trottoir et de bande d'arrêt d'urgence rendrait l'entreprise suicidaire et provoquerait sans doute l'envol général des occupants !

Je ne parlerai pas de la végétation, n'étant pas suffisamment compétent en botanique (saules et peupliers surtout). Un élagage des arbres a été réalisé le 26 novembre 2019, peut-être pour dégager les câbles électriques posés le long de la façade du mur de l'autoroute. Ces câbles ont été placés récemment dans un discret chemin de câbles en tôles d'acier.

Juste un mot des mammifères qu'on peut parfois apercevoir : le Rat surmulot *Rattus norvegicus* qui y est abondant, comme partout, le Ragondin *Myocastor coypus* qu'on voit parfois en plein jour et dont j'avais trouvé un cadavre sur le parking du *Bellona* (sans doute percuté par un véhicule), ainsi que le Castor d'Eurasie *Castor fiber* qui doit y passer de nuit, même si on ne voit pas de traces apparentes ; il a sa hutte au Parc de Gerland et il y avait un écorçage spectaculaire, mais en rive gauche, en mars 2019, juste devant mon point d'observation ; l'animal était même monté sur la piste cyclable !

Comme souvent, ce sont les oiseaux qui sont les plus faciles à observer, en vol au-dessus du fleuve, ou posés sur les déchets flottants, les branches basses ou le bord du fleuve. Le Martin-pêcheur *Alcedo atthis* est la vedette du lieu, mais d'autres espèces, certes assez communes, y sont notées, avec, parfois, quelques surprises !

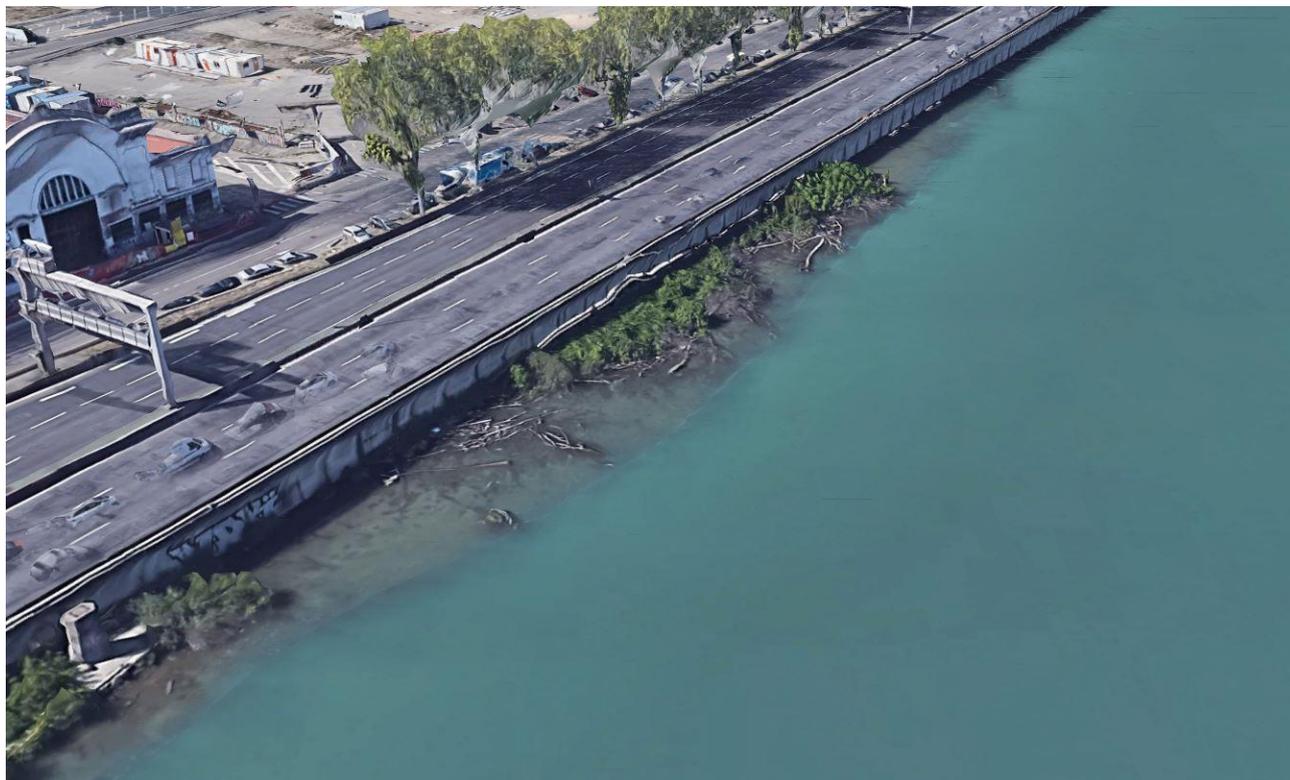


Photo n°4 : vue aérienne du site, Lyon 2<sup>e</sup>, source Google Earth

La photo n°4 montre le site en rive droite, qui fait environ 100 mètres de long, si l'on s'en tient à la partie inaccessible, pour une largeur de seulement 12 mètres au point le plus large. Le Pont Pasteur est à 320 mètres en aval et le confluent Rhône-Saône à 900 mètres en aval.

L'observation à la longue-vue serait préférable, mais le transport du trépied difficile. Personnellement, j'utilise mes jumelles CANON 15x50 IS habituelles, dont le grossissement suffit souvent. Un grossissement de 10 ou 12 pourrait cependant se révéler insuffisant pour les espèces de petite taille.

Je ne parlerai pas ou peu des espèces notées seulement en vol, suivant le fleuve qui est, on le sait, une voie migratoire très importante, mais seulement des oiseaux observés posés.

## Espèces observées

Si l'on s'en tient à l'ordre de la classification systématique, commençons par le **Cygne tuberculé** *Cygnus olor* qui est régulier dans ce secteur du fleuve, aussi bien là qu'au confluent. Un couple a niché en rive droite en 2019 et 2020. En 2020, la ponte a dû avoir lieu au tout début d'avril, puisque j'observe la couvaison le 6 avril sur un gros nid placé juste en bas du mur de l'autoroute. L'éclosion a lieu le 16 mai, jour où je note dans la base : « *Ce matin, deux poussins tout petits visibles dans le nid, un adulte sur le nid et un autre tout proche qui chasse une Corneille noire ! Probablement d'autres poussins, mais pas encore visibles !* ».

Le 17 mai au matin, j'assiste « *à la première sortie dans l'eau ! Il y a cinq poussins, ... mais ils restent bien contre la maman !!! Une Corneille noire tourne autour sans arrêt, essaie d'en choper un, mais l'adulte les défend bien !* ».

Le 19 mai, je vois les cinq poussins dans l'eau à 7h du matin... mais plus que quatre à 8h ! Les coupables présumés pourraient être les corvidés, peut-être le brochet, le silure ou le Héron cendré *Ardea cinerea*, mais pas de preuve ! Les semaines suivantes, les poussins s'éloignent de plus en plus du nid, sans aller très loin toutefois, et sous la surveillance attentive des deux adultes. Cependant, le

16 juin, je ne note plus que trois jeunes. Puis seulement deux survivent encore fin octobre. À noter que c'est le seul couple reproducteur de ce secteur du fleuve, malgré la présence d'une vingtaine d'autres adultes. Un autre couple avec quatre poussins est noté au confluent, côté Saône, début août.



Photos n°5 et 6 : couple nicheur avec les jeunes, 16 juin et 22 décembre 2020, Lyon 7<sup>e</sup>, D. TISSIER

Le **Cygne noir** *Cygnus atratus* est noté par épisode devant le site ou au confluent. L'espèce est vue pour la première fois au confluent le 11 décembre 2017. Deux individus y sont observés le 27 septembre 2018. En 2019, un oiseau est noté régulièrement en janvier, février et mars, puis deux en mai, juin et juillet. Ce couple est revu le 28 février 2020, puis on sait qu'il va nicher à la carrière du Garon à Millery en été 2020 (*vide* Paul ADLAM) pour réapparaître au confluent les 17 et 19 septembre 2020 en rive droite. Seul l'individu célibataire est revu en hiver 2020-2021.



Photo n°7 : Cygne noir, Lyon, décembre 2018, D. TISSIER

Le **Canard colvert** *Anas platyrhynchos* est régulier entre les branches basses ou sur les déchets flottants. Bien urbanisés, si l'on peut dire, et recherchant là un abri contre les courants forts, ce sont des individus peu farouches, parfois même semi-domestiques, qu'on voit aussi en plus grand nombre au Pont Pasteur. Je n'y ai pas vu de nidification, ni de poussins (assez souvent notés en rive gauche).

Un **Grèbe castagneux** *Tachybaptus ruficollis* est noté une seule fois en rive droite, au milieu des troncs flottants, le 19 septembre 2020. La discrétion de l'espèce a peut-être empêché d'autres observations. Trois autres oiseaux ont été notés en rive gauche, au Parc de Gerland, en 2017 et 2018.

Le **Grèbe huppé** *Podiceps cristatus* a été noté trois fois, le 26 décembre 2015, puis les 6 et 24 janvier 2020, en rive droite, devant la végétation du site. À noter qu'il reste très rare dans le secteur avec quand même 35 citations dans mes carnets pour environ 46 oiseaux au confluent et en bordure du Parc de Gerland entre 2009 et 2020.

Le **Grand Cormoran** *Phalacrocorax carbo* est régulier d'octobre à mi-avril, rare aux autres dates. L'espèce utilise les troncs flottants comme reposoir. On note souvent de 10 à 25 oiseaux le matin (max 37 le 28 décembre 2020 et 38 le 19 janvier 2021).

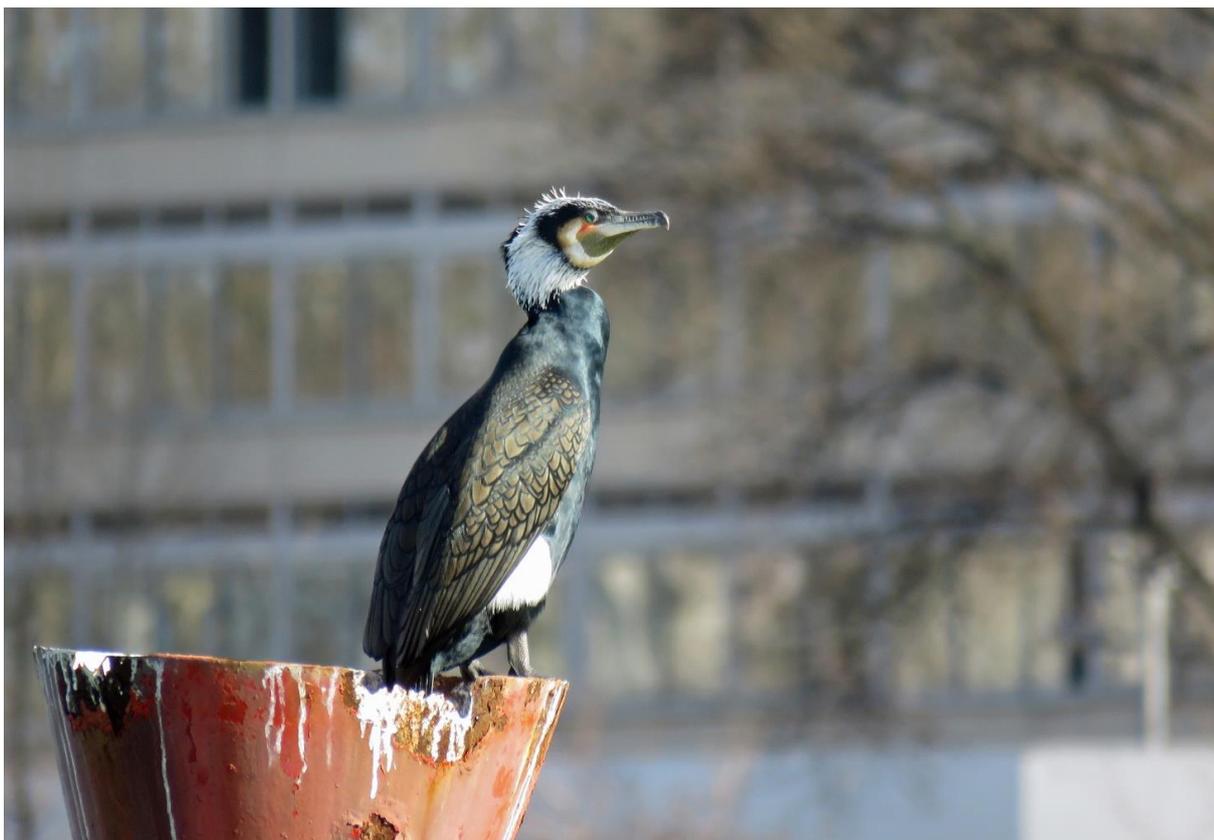


Photo n°8 : Grand Cormoran sur la balise la plus proche du site, 21 février 2020, Confluence, Lyon 2<sup>e</sup>, D. TISSIER

L'**Aigrette garzette** *Egretta garzetta* passe souvent en vol, surtout au printemps et en été, de même que les Hérons garde-bœufs *Bubulcus ibis* du Parc de la Tête d'Or. Une seule est observée posée en rive droite le 19 mai 2020. On la voit posée plus régulièrement au confluent.

Le **Héron cendré** *Ardea cinerea* est observé presque à chaque passage, posé au pied du mur de l'autoroute, souvent un seul individu, rarement deux ensemble. Il s'agit parfois de l'oiseau qui a la mandibule supérieure cassée, souvent cité dans les chroniques de cette revue, présent dans le secteur depuis décembre 2017, très peu farouche, mais plus souvent posé sur une pile du Pont Pasteur ou sur une branche basse juste en amont de ce pont.



Photo n°9 : Héron cendré, oiseau au bec cassé, Pont Pasteur, janvier 2019, D. TISSIER

La plus grosse surprise du site : un **Râle d'eau** *Rallus aquaticus* est observé se nourrissant à découvert sur les bois flottants, en compagnie d'une poule d'eau, le 22 décembre 2020.

La **Gallinule poule d'eau** *Gallinula chloropus* est régulière toute l'année et nicheuse. L'espèce semble avoir déserté en 2019 la minuscule roselière, où un couple nichait souvent, entre le Pont Pasteur et le pont Raymond-Barre, en rive gauche (trop inondée ?), et s'est installée en rive droite. Le 5 avril 2019, j'observe deux mâles qui se battent comme des coqs ! Le 21 mai, deux poussins, d'environ trois semaines, se laissent observer sur les déchets flottants. Un jeune est revu en juillet. Le 7 avril 2020, le couple transporte des matériaux pour le nid. Mais cette nidification a dû échouer, car je ne vois deux poussins d'environ 8-10 jours que le 3 août, donc probablement nés d'une ponte de remplacement. Mais je ne les vois plus du tout ensuite !

Le **Chevalier guignette** *Actitis hypoleucos* est assez régulier, surtout aux passages migratoires en avril-mai et août-septembre, mais on le voit plus souvent un peu en aval du Pont Pasteur, où il exploite aussi souvent des déchets flottants qui s'amoncellent devant les bateaux à quai en rive droite (photo n°10), et même parfois les flaques laissées par la pluie sur le chemin piétonnier de la rive gauche comme les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2020, où j'observe cinq oiseaux ensemble. Cinq oiseaux aussi, dont trois juvéniles, dans des flaques de ce chemin, le 3 août 2020.

Pour le site présenté ici en rive droite, il est souvent noté seul, parfois deux oiseaux ensemble, comme le 17 mai 2020 : ce matin-là, vers 7h20, ils se tiennent deux minutes côte à côte en picorant sur des troncs d'arbres morts. J'espérais voir un accouplement, mais non ! Il y avait eu une suspicion de reproduction à la confluence en 2005 (LE COMTE et TISSIER 2019), sur la foi d'un témoignage d'un trappeur du parc (sic), mais malheureusement sans preuve pour ce qui aurait constitué le seul cas de reproduction observé de la Métropole de Lyon et même de tout le département.



Photo n°10 : Chevalier guignette, Confluence rive droite du Rhône, Lyon, janvier 2020, D. TISSIER

Une **Mouette mélanocéphale** *Larus melanocephalus* en plumage de premier hiver fait une courte visite le 9 mars 2019.

Comme les cormorans, la **Mouette rieuse** *Chroicocephalus ridibundus* utilise le site comme reposoir diurne, de septembre à mars, mais essentiellement en hiver et en février. L'espèce devient rare en mars et très rare en avril. L'effectif du groupe est souvent de 20 à 60 en hiver. Mais il dépasse parfois les 90, avec des maxima de 190 le 11 février 2019 et de 134 le 12. Elles semblent bien moins nombreuses l'hiver suivant.

Un **Goéland cendré** *Larus canus* adulte est observé le 11 février 2020, posé avec les mouettes. Deux oiseaux, un jeune en plumage de premier hiver et un adulte, sont notés le 14.

Les **Goélands leucophées** *Larus michahellis* sont souvent vus en vol à la recherche de nourriture, toute l'année, mais en faible effectif (maximum de 7 en vol). Ils se posent souvent sur l'eau, au milieu du fleuve, mais très rarement sur les troncs flottants de la berge.

Le **Pigeon biset** domestique *Columba livia* vient parfois sur les branches basses de la berge.

Les **Pigeons colomains** *Columba oenas* sont souvent vus posés, venant boire de l'eau, souvent par deux.

Le **Martin-Pêcheur** *Alcedo atthis* est régulier en rive droite et en rive gauche. Cette espèce farouche apprécie la tranquillité du site et la présence de proies en eau peu profonde. On le voit surtout en hiver, mais quelques données en été posent question.

De 1 à 3 oiseaux sont notés également au Parc de Gerland, en rive gauche ou au bord des canaux d'ornement du parc.

Le 12 juillet 2019, devant la rive gauche au parc, un Martin-pêcheur est posé à 5 mètres de moi, très peu farouche, avec le bec court d'un juvénile volant ; il quémande de la nourriture au passage d'un adulte qui n'ose pas se poser ! Je ne sais pas où un couple a bien pu nicher. À ce niveau, le parc ne présente pas de berge en talus nécessaire à la construction d'un terrier. De même en amont, dans le Parc des Berges du Rhône, où on y trouve même des enrochements le long de la piste cyclable. En rive droite, le mur de l'autoroute n'offre évidemment aucune possibilité de nicher. D'autres indices viendront peut-être nous permettre de trouver un lieu de reproduction possible.

Le 16 août 2019, deux oiseaux sont posés en rive droite à 50 cm l'un de l'autre, l'un de dos et l'autre de face par rapport à moi ; ils font de curieuses courbettes toutes les 6 à 10 secondes ou dressent le bec en l'air ! Je ne sais pas ce que ce signifie ce comportement. L'un était probablement le juvénile vu en juillet, car il m'a semblé voir (mais loin depuis la rive gauche) une marque blanche en bas du dessous orangé.



Photo n°11 : Martin-pêcheur, Pont Pasteur, décembre 2015, D.TISSIER

Les petits passereaux ne sont pas tous faciles à reconnaître. Mais, pour certains, leur comportement permet de les identifier malgré la distance.

C'est le cas de la **Bergeronnette des ruisseaux** *Motacilla cinerea* visible en bord de fleuve, surtout en hiver, mais presque toute l'année sauf juin et juillet.

Même chose pour la **Bergeronnette grise** *Motacilla alba* que la longue queue mobile dénonce ! Les citations vont de mars à mai et en décembre-janvier, Mais jamais plus de deux oiseaux en même temps compte tenu de l'exiguïté du site !

Le **Merle noir** *Turdus merula* fait quelques passages dans les branches basses des arbres, mais il est bien plus commun en rive gauche. On voit parfois l'individu leucique, avec de nombreuses taches blanches, que j'avais décrit dans mon article de *l'Effraie* n°51 (TISSIER 2020).

Deux **Pouillots véloces** *Phylloscopus collybita* sont repérés à leur hochement de queue et à... leur vélocité dans les buissons en décembre 2020 !

Le Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* doit y faire halte et la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* des visites, mais le bruit de l'autoroute et la distance empêchent de les détecter !

Idem pour le Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca* au moment du passage d'août-septembre.

Le **Rougegorge familier** *Erithacus rubecula* y vient parfois et, si le soleil du matin brille, son plastron orangé se distingue bien s'il vient en bordure des buissons.

La **Mésange charbonnière** *Parus major* peut également y être aperçue.

La **Pie bavarde** *Pica pica* y est régulière, à la recherche de quelque nourriture dans les déchets flottants.

La **Corneille noire** *Corvus corone* fait de même. À noter deux individus leuciques, aux rémiges presque toutes blanches, qui restent tout le temps ensemble (peut-être issus du même nid) et se montrent très peu farouches en rive gauche.

Le **Corbeau freux** *Corvus frugilegus* est présent dans deux petites colonies de nidification à proximité de la rive gauche, avenue Leclerc et boulevard Yves-Farge. Un oiseau est vu s'abreuvant en rive droite le 15 avril 2020.

L'**Étourneau sansonnet** *Sturnus vulgaris* vient parfois sur les branches basses.

Le **Moineau domestique** *Passer domesticus* est régulier, exploitant les buissons bas ou les déchets.

## Discussion

Les oiseaux s'adaptent donc un peu aux espaces naturels ou semi-naturels que leur laissent les hommes. On est là dans un milieu très urbanisé (WEISS *et al.* 2012), avec un fleuve complètement canalisé. Les déchets flottants ne comprennent pas que du bois, mais beaucoup de plastique, de carton, des ballons, des canettes, etc...

Deux espèces seulement sont nicheuses : le Cygne tuberculé et la Gallinule poule d'eau. Les autres sont nicheuses en rive gauche : colombidés, sylviidés (Fauvette à tête noire), phylloscopidés (Pouillot vélocé), paridés, turdidés (Merle noir), corvidés et passéridés ; ou hivernantes (podicipédidés, phalacrocoracidés, motacillidés, laridés venus d'Europe du Nord et de l'Est) ou seulement en passages migratoires (ardéidés, scolopacidés, muscicapidés (Gobemouche noir)).

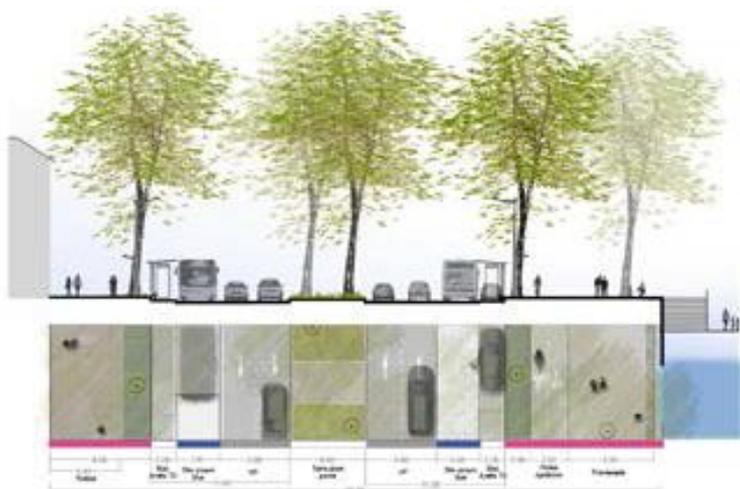
Le milieu est évidemment très différent de celui que décrivait OLPHE-GALLIARD au XIX<sup>e</sup> siècle dans son *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon* (OLPHE-GALLIARD 1891), avec de vastes roselières sur les deux rives, des bancs de sable, accueillant fauvelles aquatiques, ardéidés, podicipédidés, Hirondelles de rivage *Riparia riparia* nicheuses, et même limicoles et rapaces en migration, etc...

## Menaces sur le site

Le déclassement des autoroutes A6-A7, entre l'échangeur de La Garde à Limonest et Dardilly au nord et l'échangeur de l'A450 à Pierre-Bénite au sud, a été initié par le transfert de la gestion de ces 16 km de voirie de l'État à la Métropole de Lyon, en décembre 2016.

Ces autoroutes deviennent des boulevards urbains, baptisés M6-M7, progressivement réaménagés pour réduire la circulation automobile et la pollution qu'elle engendre. L'objectif annoncé est de passer de 115 000 véhicules par jour aujourd'hui à 50 000 d'ici 2030 sur la portion déclassée.

Dès 2020, des aménagements ont commencé pour changer les habitudes de déplacement et favoriser l'utilisation des transports en commun, du covoiturage et du vélo. Une voie de circulation est ainsi réservée au covoiturage, aux véhicules électriques et de *Crit'Air 0* et aux taxis depuis le 21 décembre 2020. Sont prévus une voie de bus *express 15E* entre Irigny et Bellecour, des pistes cyclables en rive droite, mais côté quartier Confluence, ainsi que des aménagements paysagers. Ceux-ci vont-ils toucher le site que je décris dans cet article ? D'après les esquisses présentées dans le rapport de concertation du Grand Lyon (2018), ces aménagements seraient réalisés entre la rue Béliet et la rue Casimir Périer, donc un peu plus en amont du site qui se trouve à peu près au niveau de la rue Paul Montrochet. Ils pourraient cependant comprendre une voie piétonne en surplomb du fleuve, comme cela a été fait à la Guillotière (dessin ci-dessous).



Dessin n°1 extrait du dossier de concertation / Grand Lyon.

Enfin, un pont est en projet, semble-t-il, pour relier le quartier de Gerland à la Confluence et à son centre commercial (FOURNIER 2013). En effet, pour les habitants de Gerland (Lyon 7<sup>e</sup>), ce quartier de la Confluence avec son musée et son centre commercial, bien plus agréable, soit dit en passant, que celui de la Part-Dieu, plus ouvert et spacieux, n'est accessible que par le Pont Pasteur au sud, ou le pont Gallieni au nord, donc sans passage direct. Ce nouveau pont se situerait probablement dans l'axe de la rue des Girondins, donc entre les deux ponts actuels et un peu en amont de notre site qui n'en serait pas impacté.

Le projet de télécabine entre Francheville et Gerland, qui semble se préciser après les revirements politiques récents à la Métropole de Lyon, est encore insuffisamment avancé pour en connaître le trajet, probablement un peu plus en aval du site.

## Conclusion

N'importe quel site naturel ou même industriel et urbanisé mérite que l'on s'y intéresse pour sa faune sauvage ou sa flore, même si l'on a évidemment tendance à aller chercher des espèces plus nombreuses dans les grandes zones naturelles comme Miribel-Jonage ou le val de Saône. N'oublions pas d'emmener nos jumelles lors de chaque trajet, même en ville, il y a parfois des surprises !

Ce minuscule écosystème des bords du Rhône n'en est qu'un exemple. Comme il n'a même pas de nom, je proposerais de le baptiser « petite berge des Confluences ».

Dominique TISSIER (CARDUELIS LYON)

## Bibliographie

---

- **Anonyme (2018)**. *Dossier de concertation*. Requalification A6-A7 entre Dardilly Limonest et Pierre-Bénite/Grand Lyon Horizon 2020. pdf 52 pages.
- **Anonyme (2020)**. Requalification de l'autoroute A6-A7  
in <https://www.grandlyon.com/projets/requalification-autoroute-a6-a7.html>
- **FOURNIER F. (2013)**. Gerland post-2020 : plus de vie grâce aux ponts sur le Rhône. *Lyon Capitale*.  
in <https://www.lyoncapitale.fr/Actualite/Gerland-post-2020-plus-de-vie-grace-aux-ponts-sur-le-Rhone>
- **L. LE COMTE & D. TISSIER. (2019)**. *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Éditions, Lyon, 285 pages.
- **LPO Rhône (2020-21)**. *Base de données naturalistes* : [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org).
- **MULLARNEY K., SVENSSON L. & ZETTERSTRÖM D. (2010)**. *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne : 448 pages.
- **OLPHE-GALLIARD L. (1891)**. *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon*. Imprimerie PITRAT, Lyon. : 74 pages.
- **TISSIER D. (2020)**. De quelques observations de leucisme en région lyonnaise. *L'Effraie* n°51, 16-28.
- **WEISS S., TURQUIN M.J., TUPINIER Y., TISON J.M., RAMOUSSE R., PERRIN J.F., KAUFMANN B., GRAND D. & DESFRANCAIS R. coordinateurs (2012)**. *Regards sur les milieux naturels et urbains de l'agglomération lyonnaise*. Grand Lyon, Lyon, 276 pages.

Résumé : un petit tronçon de berge végétalisée situé en rive droite du Rhône, en face du Parc des Berges du Rhône, à Lyon, reste complètement inaccessible aux humains, car coincé entre l'autoroute et le fleuve. Il abrite un micro-écosystème où quelques espèces d'oiseaux intéressantes comme le Martin-pêcheur *Alcedo atthis*, des laridés, ardéidés et cormorans, peuvent être observées. Deux espèces, le Cygne tuberculé *Cygnus olor* et la Gallinule poule d'eau *Gallinula chloropus* y sont même nicheuses.

Summary: a small stretch of vegetated bank located on the right bank of the Rhône, opposite the *Parc des Berges du Rhône*, in Lyon, remains completely inaccessible to humans, because stuck between the highway and the river. It is home to a micro-ecosystem where some interesting bird species such as the Common Kingfisher *Alcedo atthis*, laridae, ardeids and cormorants can be observed. Two species, the Mute Swan *Cygnus olor* and the Common Moorhen *Gallinula chloropus* even breed there.

# Évaluation de l'évolution du statut du Petit-duc scops *Otus scops* (L. 1758) dans le Rhône au XXI<sup>e</sup> siècle

Olivier IBORRA

## Introduction

Le Petit-duc scops *Otus scops* est une espèce polytypique dont l'aire de répartition s'étend de l'Asie centrale jusqu'au sud-est de l'Europe (site *web* réf. n°1). La répartition de la sous-espèce nominale *Otus scops scops* s'étend de la région du Caucase à la péninsule ibérique (site réf. n°2).

GÉROUDET (1979) mentionne qu'au sud de l'isotherme de 22°C en juillet, sa distribution est régulière. Au nord de celui-ci, sa répartition et surtout sa reproduction deviennent plus irrégulières. En France, l'estimation des effectifs nicheurs a plus que doublé depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle. Au début de celui-ci, DUBOIS *et al.* (2008) estimaient ceux-ci à 5000 couples. BARNAGAUD & CAUPENNE (2015) donnent une estimation revue à la hausse, comprise entre 10 000 et 20 000 couples pour la période 2009 à 2012, soit 2 à 4 fois supérieure aux estimations antérieures. Sur le continent, le Petit-duc scops est un migrateur total ; les premiers retours s'échelonnent entre la mi-mars et le début du mois d'avril, les départs sont situés en septembre-octobre (BARNAGAUD & CAUPENNE *op.cit.*). Il n'est connu hivernant qu'en Corse et dans les îles d'Hyères, avec cependant des cas isolés d'hivernage ponctuel sur le littoral méditerranéen du continent (DUBOIS *et al. op.cit.*).

Dans ce contexte évolutif assez rapide et après avoir fait un rappel historique à la fois en Rhône-Alpes et dans le Rhône, la finalité du présent article est d'évaluer si la situation de l'espèce dans le département du Rhône et dans le territoire de la métropole lyonnaise depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle a évolué. Dans l'affirmative, cela permettra d'émettre des hypothèses sur les facteurs pouvant expliquer cette évolution. On pourrait ultérieurement envisager de proposer une organisation pour le suivi futur de l'espèce sur ces territoires.

## Matériel et méthodes

### 1 - Territoire d'étude : le Rhône et la métropole lyonnaise

Le département du Rhône a une superficie de 2715 km<sup>2</sup> depuis janvier 2015, date à laquelle le territoire métropolitain du *Grand Lyon* a été détaché de celui-ci. Le territoire de la Métropole a une superficie de 533 km<sup>2</sup>. L'ensemble du territoire concerné par cette note est donc de 3249 km<sup>2</sup>. Le nombre total de communes est de 208 ; parmi elles, 59 constituent la Métropole de Lyon (site réf. n°3).

Ces 3249 km<sup>2</sup> peuvent être partagés en trois grands ensembles :

- Un ensemble agricole, constitué d'une surface agricole utile de 1386 km<sup>2</sup>, soit 42% de cette superficie ;
- Un petit ensemble forestier de 770 km<sup>2</sup>, soit 24% de cette superficie ;
- Un ensemble urbain et péri urbain, constitué de la Métropole de Lyon et des centres urbains du département, soit 1092 km<sup>2</sup> (34% de cette superficie) : 559 km<sup>2</sup> (17 %) hors Métropole et 533 km<sup>2</sup> (16% de cette superficie) de territoire métropolitain.

En nombre d'habitants et selon la définition classique<sup>1</sup> (FRANÇOIS-DUMONT 2019), 41 % des communes sont urbaines (N = 86, dont les 59 de la Métropole) et 58 % sont rurales.

<sup>1</sup> Un bâti est considéré comme rural si le centre de la ville abrite moins de 2000 habitants, ou si elle réunit moins de la moitié de la population de la ville ; à l'inverse, il sera considéré comme urbain si le nombre d'habitants dépasse 2000 habitants.

## 2 - Origine des données

Les données prises en compte dans cet article ont trois origines :

- Le site *faune-rhone.org* de la section Rhône de la LPO AuRA est la principale source de données pour la rédaction du 03 mai 1995 au 02 septembre 2020 ; elle compile les 189 données rhodaniennes de Petit-duc scops.
- Onze données de recueil du centre de soins *l'Hirondelle* à Saint-Forgeux, qui sont tous les Petits-ducs scops recueillis au centre entre 2001 et 2020, sont également considérées. Ces données sont précieuses, car elles permettent de confirmer des reproductions dans des communes et selon les années, alors que l'espèce n'y était pas forcément mentionnée.

Ces deux sources nous donnent les données qui vont être précisément analysées ici. Cependant pour replacer celle-ci dans un cadre plus général tout en restant à un échelon local nous avons demandé et consulté :

- Une extraction de la base de données LPO AuRA dans les 8 départements rhônalpins qui a permis de mettre en évidence 6575 observations de mai 1966 à juillet 2020.
- Le portail *Faune Auvergne Rhône-Alpes* (site réf. n°4) mentionne 3773 observations de 2008 à 2018.
- Le portail *Faune France* (site réf. n°5) sous la forme d'une requête simple, ce qui a permis de faire ressortir 2793 citations dans les 8 départements de l'est de la région.

## 3 - Analyse des données

Seules ont été prises en compte dans cet article les données de la base *faune-rhone.org* de 1995 à 2020 (N = 189) et les données du centre de soins *L'Hirondelle* (N = 11). Pour la base de données *faune-rhone.org*, ce travail a pris la forme d'une analyse basique sous *Excel* essentiellement par la mise en forme de tableaux croisés dynamiques.

Comme la période d'analyse des données s'étale sur 25 ans, de 1995 à 2020, nous avons décidé, afin de mesurer, de comparer deux périodes qui ont un pas de temps sensiblement équivalent :

- La fin du XX<sup>e</sup> siècle et la première décennie du XXI<sup>e</sup> de 1995 à 2009 constitueront ce que nous appellerons dans la suite la première période ;
- La seconde décennie du XXI<sup>e</sup>, 2010 à 2020, constituera la période la plus récente, ce que nous appellerons dans la suite la seconde période.

Pour cette seconde période et afin d'affiner l'analyse, nous ferons également la distinction entre communes rurales et communes urbaines. Nous porterons une attention particulière à l'espace métropolitain, car presque 1/3 des communes du Rhône sont métropolitaines. Parmi les 1 859 524 habitants vivant sur le territoire concerné, la Métropole en accueille 76 %, avec une densité de 2621 habitant par km<sup>2</sup>. Celle-ci est 15,5 fois supérieure à celle observée dans le Rhône, hors Métropole, puisque la valeur de la densité y est de 170 habitants par km<sup>2</sup> (site réf. n°6).

## Résultats

### 1 – Historique : En Rhône-Alpes, dans le Rhône, dans la Métropole de Lyon.

Si OLPHE- GALLIARD (1855) notait l'espèce comme assez commune dans la région lyonnaise et en Savoie au XIX<sup>e</sup> siècle, le Petit-duc scops a subi, comme ailleurs, une forte régression locale au XX<sup>e</sup> siècle (LEBRETON 1977 ; IBORRA 2003).

Dans le Rhône, comme le mentionne DI NATALE (1997) « *le premier noyau de population a été découvert [...] autour de l'agglomération de l'Arbresle à la fin des années 1990* ». La première preuve de reproduction a eu lieu à Bully en 1997 (DI NATALE, *op. cit.*). À cette période, fin des années 1990 début des années 2000, le nombre de couples estimés dans le Rhône semble être compris entre 5 et 10 couples maximum, ce qui représente au plus 2 % de la population rhônalpine estimée entre 250 et 450 couples pour la période 1993-1997 (IBORRA in CORA 2003). L'espèce est donc présente, mais rare et ponctuelle dans le département.

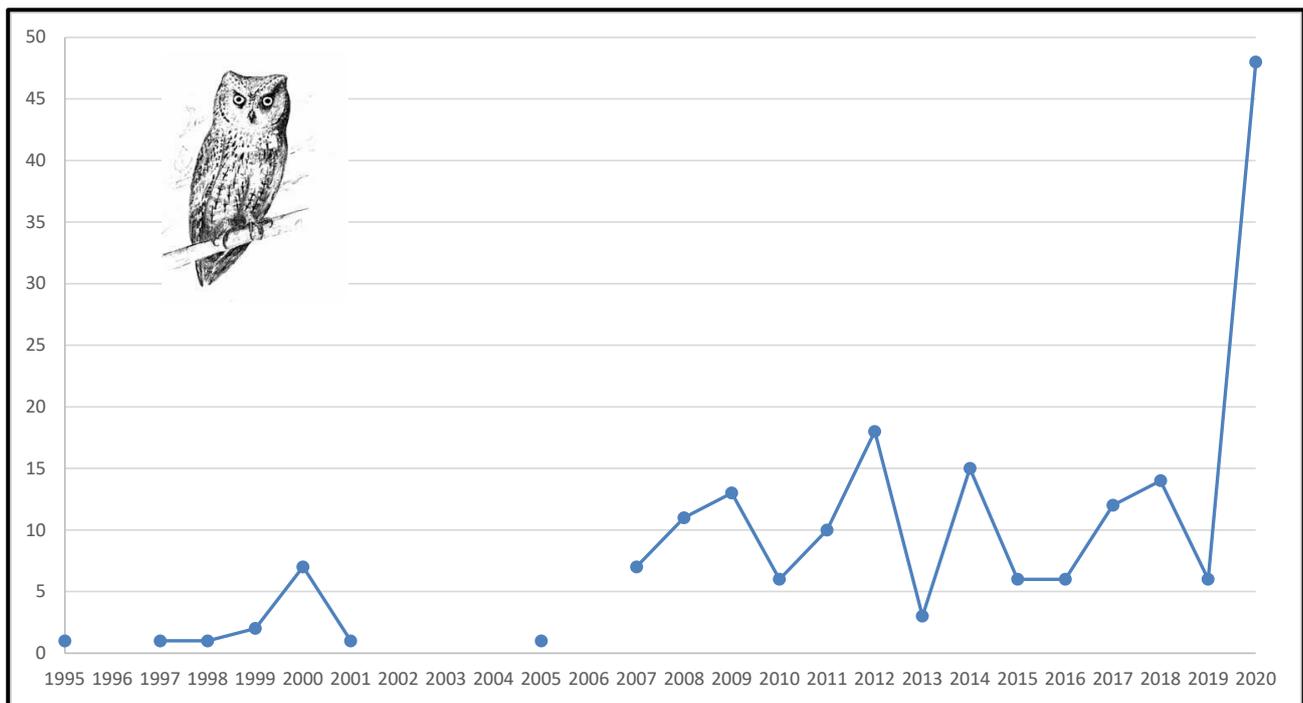


Figure n°1 : nombre d'observations annuelles (mars à septembre) de Petit-duc scops dans le Rhône et la Métropole de Lyon entre 1995 et 2020 (N = 189, source *faune-rhone.org*).

La figure n°1 met en évidence l'évolution des observations annuelles de Petit-duc scops dans le Rhône et la Métropole de Lyon. L'ensemble de ces observations concernent les mois de mars à septembre de chaque année, au retour des oiseaux pour se reproduire chaque printemps, de mai à fin juillet (CAUPENNE & BARNAGAUD *op. cit.* ; IBORRA *op. cit.*).

Lors de la première période 1995-2009, l'analyse factuelle des données rhodaniennes met en évidence une présence irrégulière alors que l'attention des observateurs a été attirée dès 1997 (DI NATALE, *op.cit.*). Dans cette période de 15 ans, pas moins de 5 années, 1/3 de la période (1996, 2002, 2003, 2004, 2006), mettent en évidence une absence de l'espèce.

Ce n'est donc qu'à partir de 2007 qu'il y a au moins une observation de Petit-duc scops par an. La courbe met également en évidence un second phénomène à partir de cette date : le nombre moyen d'observations par an augmente fortement. Lors de la majorité de la première période (1995-2007), ce nombre moyen est de 2. Il passe à 10 (x 5) lors de la majorité de la seconde période (2008-2019) et à 12,5 en incluant le printemps 2020 avec un record de 48 observations.

Cette dernière année est particulière. Elle doit, à notre sens, être prise avec précaution. Au printemps 2020, 22 observations (46 %, presque une observation sur 2 pour l'année 2020) sur les 48 ont été réalisées au mois d'avril 2020, période de migration de l'espèce... et dernier mois du premier confinement contre la Covid 19. Les ornithologues ont sans doute observé avec plus de précaution et de minutie dans leur environnement immédiat que ce qu'ils faisaient les années précédentes, d'où l'accroissement spectaculaire de la courbe en 2020. Cela ne traduit absolument pas en 2020 un changement des effectifs de la population nicheuse du Petit-duc.

*A contrario*, on pourrait penser que la prospection des années précédentes était insuffisante et que le nombre de couples y était supérieur. Mais la tendance resterait la même.

La situation du Petit-duc scops commence donc à évoluer sensiblement à l'orée de la dernière décennie.

C'est ce que montre également la figure n°2 pour la reproduction.

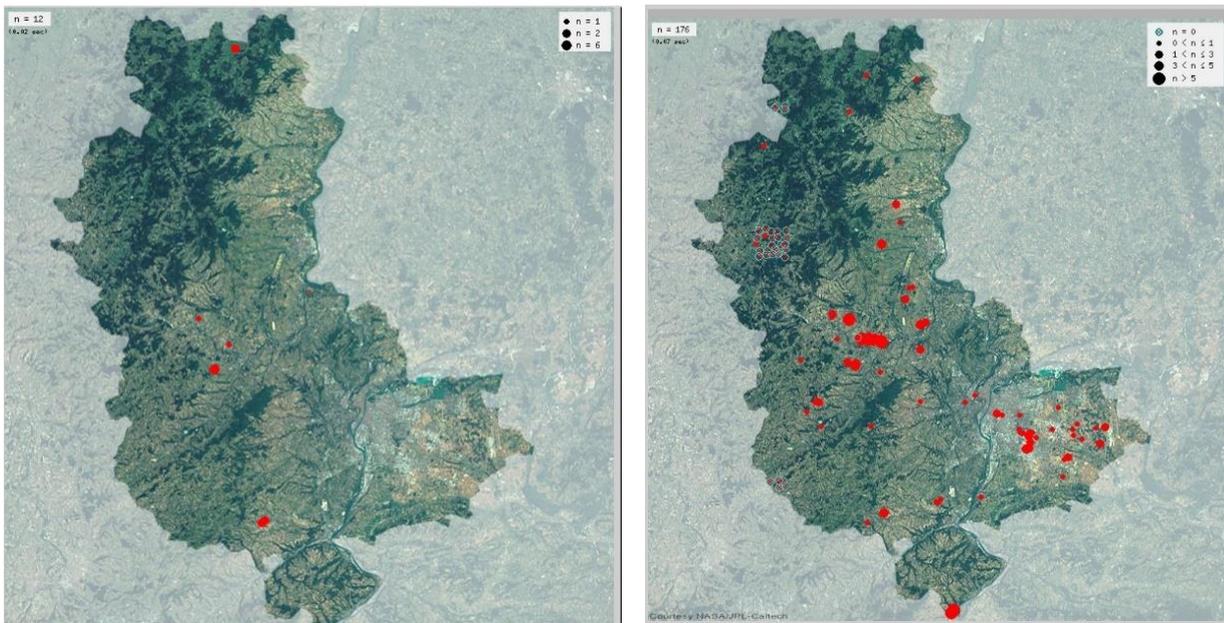


Figure n°2 : évolution des répartitions de reproduction du Petit-duc scops dans le Rhône et la Métropole de Lyon de 1995 à 2006 (N = 12), carte de gauche ; et de 2007 à 2020 (N = 176) issues d'une analyse multicritère sur *faune-rhone.org*.

Lors de la seconde période, deux noyaux de populations bien distincts apparaissent. Celui de l'Arbresle, dans le centre du département, et celui de la Métropole qui était absent au changement de siècle.

## 2 – Situation actuelle de la répartition et de l'occurrence des données : dans le Rhône et dans le territoire métropolitain

La figure n°3 met en évidence, pour l'ensemble de la période, l'évolution des observations de Petit-duc scops en fonction des communes rurales et urbaines et, en séparation, ces dernières selon qu'elles font partie ou non de la Métropole.

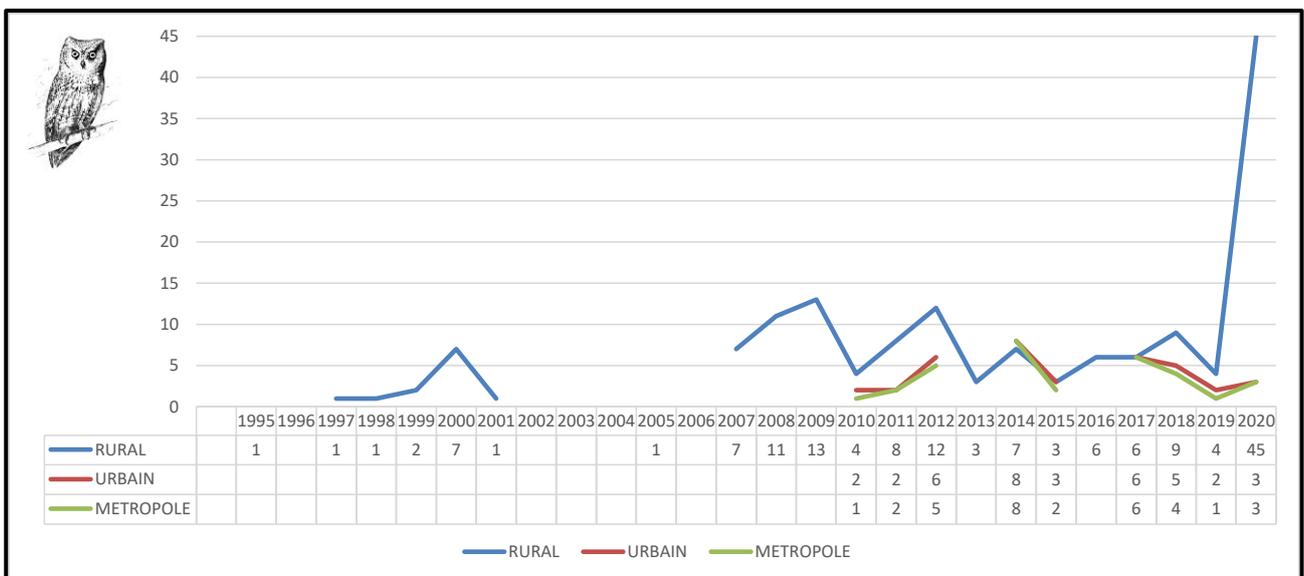


Figure n°3 : évolution de la répartition des observations de Petit-duc scops dans le Rhône et la Métropole de Lyon en fonction des catégories de communes (rurales et urbaines) et, pour celles-ci, de leur appartenance à la Métropole de Lyon (N = 189, source *faune-rhone.org*).

La très grande majorité des observations sont réalisées dans des communes rurales (avec la même prudence dans l'interprétation de l'année 2020). Sur les 189 observations de la totalité de la période,

152 (80 %) l'ont été entre 2007 et 2020, et, parmi elles, 104 entre 2010 et 2020 (68 %). C'est à partir de 2010 que le Petit-duc scops est apparu en zone urbaine et dans la Métropole. Le nombre moyen d'observations dans les communes rurales depuis 2010 est de 9,7 observations par an (contre 2, rappelons-le, avant 2007) ; soit environ 2,3 fois plus que dans les communes urbaines (N = 4,11) et environ 2,7 fois plus que dans les communes métropolitaines (N = 3,55).

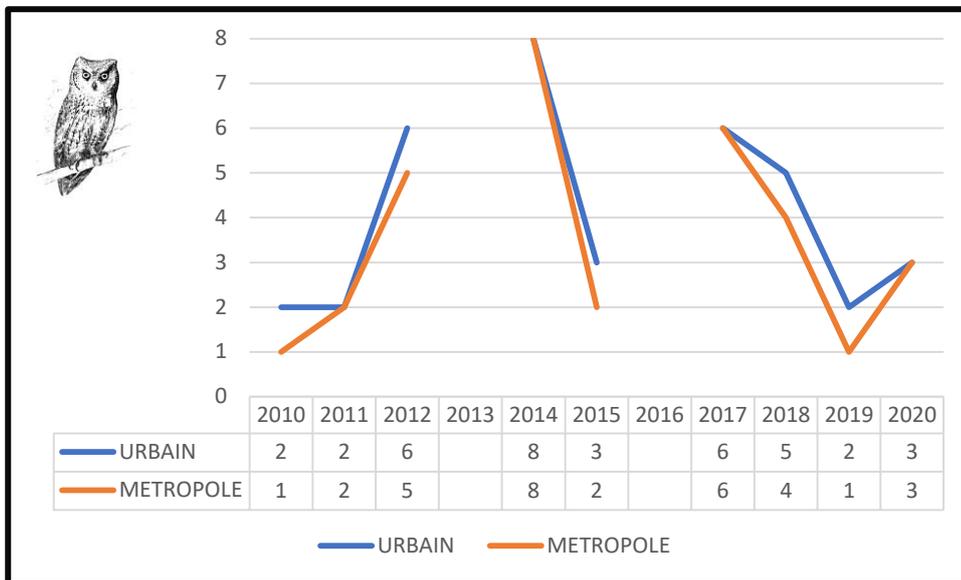


Figure n°4 : le Petit-duc scops dans les communes urbaines et métropolitaines du territoire (N = respectivement 36 et 32).

Dans la dernière décennie, la figure n°4 montre qu'il y est présent de manière irrégulière, ponctuelle en faible nombre. Il y a été absent en 2013 et en 2016. Pendant les 8 autres années, il y a au moins une observation annuelle de l'espèce. Depuis 2010, huit communes urbaines sont concernées : Bron, Chassieu, Décines-Charpieu, Genas, Lyon, Marcy-l'Étoile, Saint-Priest et Vénissieux. Sept d'entre elles sont métropolitaines puisque que Genas ne fait pas partie de la Métropole de Lyon.

### 3 – Les données récentes sur la reproduction du Petit-scops dans le Rhône.

Le tableau n°1 met en évidence la répartition mensuelle des observations réalisées dans les communes urbaines depuis 2010.

Nom espèce		Petit-duc scops																						
Somme de Nombre		Étiquettes de colonnes																						
Étiquettes de lignes		2010		2011		Total 2012			Total 2014		Total 2015		Total 2017		Total 2018		Total 2019		Total 2020		Total	TG		
		avr	mai	avr	mai	juin	avr	mai	juin	avr	juin	avr	juin	avr	juin	juil	avr	juil	avr	juin	juil			
Bron						1			1							1					1		2	
Chassieu																						1	1	1
Décines-Charpieu																						1	1	1
<b>Genas</b>		1				1			1		1		1			1					1	1	5	
Lyon		1		1		1		1	1		1											1	1	5
Marcy			1		1	2			2															3
Saint-Priest									3	4	7		2	2	1	5					2	1	1	18
Vénissieux					1				1												1			2
<b>TG</b>		2		1	1	2	3	2	1	6	4	4	8	1	2	3	1	5	6	3	1	1	5	37

Tableau n°1 : répartition mensuelle des observations de Petit-duc scops dans les 8 communes urbaines où il a été contacté (N = 37). En rouge et gras, commune urbaine hors zone métropolitaine, en bleu et gras, les données de juin et juillet pouvant être considérées comme des données de reproduction possibles (N = 15).

Depuis 2010, et c'est là le principal changement du statut du Petit-duc scops dans le territoire étudié, celui-ci est apparu en zone urbaine. Certes, cette situation ne concerne que peu de communes à l'échelle de la région lyonnaise : 8 sur 208, soit 4%. À l'échelle du territoire métropolitain, cela représente plus de 10% des communes (13%) et cela touche 1/4 du territoire métropolitain en retirant

Genas (137 km<sup>2</sup>/533 km<sup>2</sup>). De plus, dans ces communes urbaines, depuis 2010, 15 observations sur les 37 (41 %) ont été réalisées en juin, voire en juillet (Genas en 2018), mois de reproduction pour l'espèce puisque nous savons que, dans le département, la reproduction est tardive (IBORRA, *op. cit.* ; BARNAGAUD & CAUPENNE *op.cit.*). Il est nécessaire de noter, dans le tableau ci-dessus, le nombre d'observations cumulées dans la commune de Saint-Priest (N = 18), avec pas moins de 11 observations sur ces 18 (61 %) qui sont réalisées en juin-juillet au moment de la reproduction de l'espèce.

Les 11 données issues du centre de soins *l'Hirondelle* viennent corroborer cela. Toutes ces données sont des données de juvéniles. Avant 2014, aucune donnée ne provenait d'une commune urbaine. Les 14 août 2014 et le 30 juillet 2018, deux juvéniles en provenance de la ville de Lyon sont notés dans les registres du centre de soins, apportant des preuves de nidification certaine en milieu urbain dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon.

En ce qui concerne le nombre de couples et la densité de mâles chanteurs, il est extrêmement difficile d'extrapoler une estimation à partir des données à notre disposition. Cependant, nous avancerions une fourchette de couples reproducteurs pour la seconde période analysée (2010-2020) de l'ordre de 10 à 20 couples (0,3 à 0,7 mâles chanteurs par km<sup>2</sup>) dont 3 à 4 couples (0,5 à 0,7 mâle chanteur par km<sup>2</sup>) sur le territoire métropolitain, ce qui correspond à la littérature connue (BARNAGAUD & CAUPENNE *op.cit.*). Ceci double l'estimation faite il y a vingt-cinq ans du nombre de couples pour la période 1993-1997 (IBORRA *op. cit.*) et traduit à notre sens l'évolution, à l'échelle locale, de ce qui est constaté à l'échelon national (BARNAGAUD & CAUPENNE *op.cit.*).

## Discussion - conclusion

Le statut du Petit-duc scops a donc évolué au XXI<sup>e</sup> siècle et, dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon, l'espèce a consolidé ce changement dans la dernière décennie. Certes la pression d'observation est sans doute plus importante aujourd'hui qu'il y a 20 ou 30 ans ; il n'en reste pas moins vrai que le Petit-duc est une espèce nocturne, discrète en période de reproduction et les tendances d'évolution de ses populations sont loin d'être partout favorables.

La brève analyse des données que nous avons réalisée ne traduit pas seulement, à notre sens, une pression d'observation plus élevée, mais sans doute une meilleure connaissance de l'espèce avec des possibilités de colonisation locales que nous constatons, mais que nous ne pouvons complètement expliquer. De fait, l'espèce a progressé en zone rurale, puisque, depuis 2007, elle y est devenue régulière et, depuis 2010, sa présence en zone urbaine et métropolitaine est avérée. De plus, elle s'y reproduit de manière certaine.

Ce que cet état des lieux nous permet de repérer, c'est que l'implantation en zone urbaine s'effectue selon le même mode de fonctionnement observé pour le département du Rhône dans les années 1990, de manière ponctuelle et irrégulière, avec des avancées, puis des absences ponctuelles, ce qui n'empêche pas la progression. C'est à notre sens pour cela que le changement de statut de l'espèce ne traduit pas simplement une pression d'observation plus élevée, qui, il est vrai, facilite l'observation et l'existence des données à analyser.

Comme le mentionnent TISSIER et LE COMTE (2019), c'est un oiseau « *plutôt méridional* », « *il aime les bosquets, les parcs et les allées arborées avec cavités* ». Nous pouvons ainsi émettre l'hypothèse que les aménagements réalisés dans les espaces verts en termes de gestion différenciée dans la Métropole et la ville de Lyon lui ont été favorables pour les sites de reproduction et pour l'accessibilité aux ressources alimentaires.

Les efforts de prospection pour affiner et suivre le statut de cette espèce emblématique ne doivent pas se relâcher. Le Petit-duc scops reste une espèce ponctuelle dans le territoire étudié. Même si la liste rouge régionale devrait être revue (DE THIERSANT & DELIRY 2008), car un peu ancienne aujourd'hui, son statut de conservation « en grave danger » (CR) reflète sans doute encore les

fragilités des populations locales. À ce titre, deux éléments seraient bienvenus : une analyse de l'évolution régionale de cette espèce, ainsi que la réalisation d'une liste rouge départementale et métropolitaine pour tous les vertébrés de ces territoires, et en particulier les oiseaux.

Même si les effectifs apparaissent faibles au regard de ce qui est observé à l'échelle rhônalpine, et plus encore à l'échelle régionale (sites réf. n°4 et 5), il serait, à notre sens, nécessaire de mettre en place les éléments d'un protocole standardisé à l'échelle du Rhône et du territoire métropolitain pour suivre l'évolution des effectifs des populations rhodaniennes de Petit-duc scops. Ceci devrait faire l'objet d'un futur projet de publication.

Olivier IBORRA  
[olivier.iborra@gmail.com](mailto:olivier.iborra@gmail.com)

---

## Remerciements

Il nous est agréable de remercier ici tous les observateurs qui ont fait remonter les données dans les bases *visionature*, car c'est grâce à eux, avant tout, que cette note a pu être réalisée. Dans le strict respect de la légalité et conformément au règlement européen sur le RGPD, nous ne pouvons plus citer nommément les observateurs. Qu'ils soient ici tous remerciés, même si c'est à titre anonyme. Merci à Dominique TISSIER qui m'a donné l'opportunité de rédiger cet article, à Cyrille FREY qui m'a transmis sur simple demande les données de *faune-rhone.org*, socle du texte et à Julien GERARD-CLAUDON de la LPO AuRA qui m'a transmis les données rhônalpines de Petit-duc scops, non encore exploitées, ainsi qu'aux relecteurs de la revue.

Enfin, je ne saurais oublier le centre de soins *l'Hirondelle*, qui, via Dominique TISSIER, m'a donné accès aux données de Petit-duc scops du centre.

---

## Webographie

- Site réf. n°1 : <https://www.oiseaux.net/oiseaux/petit-duc.scops.html>
- Site réf. n°2 : <https://www.worldbirdnames.org/new/bow/owls/>.
- Site réf. n°3 : <https://www.regions-et-departements.fr/departement-69-rhone>.
- Site réf. n°4 : <https://carto.fauneauvergnerhonealpes.org/>
- Site réf. n°5 : <https://www.faune-france.org/>
- Site réf. n°6 : <https://www.bien-dans-ma-ville.fr/classement-ville-nb-habitant-rhone/>

---

## Bibliographie

- BARNAGAUD J.Y. & CAUPENNE M. (2015). Petit-duc scops *Otus scops* in ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015) – *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SÉOF/MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris : 734 – 736.
- DE THIERSANT M.P. & DELIRY C. coord. (2008). *Liste rouge résumée des vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes*, version 3 (14 mars 2008). CORA Faune Sauvage édit. 22 p.
- DI NATALE B. (1997). Le Petit-duc scops dans le Rhône. *L'Effraie* n°22, 41-50, CORA-Rhône.
- DUBOIS Ph.J., LE MARÉCHAL P, OLIOSO G. & YÉSOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France : Petit-duc scops Otus scops* (Linné, 1758) : 303-304.
- FRANÇOIS DUMONT G. (2019). La ruralité en France : marginale ou significative ? *Revue Politique et Parlementaire*, Colin : 127-139. fihal-02510674f.
- GÉROUDET P. (1979). *Les Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. Éd. Delachaux & Niestlé. Yverdon, 426 p.
- IBORRA O. (2003). Petit-duc scops *Otus scops*. *Les Oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*, CORA : 138.

- **LEBRETON Ph. (1977).** *Atlas ornithologique rhônalpin. Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes.* Université Lyon I. Centre Ornithologique Rhône-Alpes, Éd : 354 p.
- **OLPHE-GALLIARD L. (1855).** Verzeichniss der Vögel der Umgebung von Lyon. *Naumannia*, 5 : 44-53.
- **TISSIER D. & LE COMTE L. (2019).** *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon.* Chante-Éditions, Lyon, 285 pages.



Photo n°1 : Petit-duc scops, Blacé, Rhône, avril 2020, Gilles CORSAND

Résumé : la population du Petit-duc scops *Otus scops* dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon a beaucoup évolué en 25 ans. Les données recueillies sur les bases *Visionature* et celles issues du centre de soins des oiseaux *l'Hirondelle* ont été analysées. Le nombre de citations de l'espèce est passé d'une moyenne de 2 par an dans la période 1995-2009 à 10 par an dans la période 2010-2020. L'espèce niche surtout en zone rurale, mais aussi en zone urbaine, avec même deux couples dans la ville de Lyon. L'effectif nicheur serait de l'ordre de 10 à 20 couples (0,3 à 0,7 mâles chanteurs par km<sup>2</sup>), dont 3 à 4 couples (0,5 à 0,7 mâles chanteurs par km<sup>2</sup>) dans la Métropole de Lyon. Un protocole de suivi de l'espèce sera prochainement proposé pour une meilleure précision de l'analyse de l'espèce.

Summary: the population of the Eurasian Scops Owl *Otus scops* in the Rhône department and *la Métropole de Lyon* has changed a lot in 25 years. The data collected on the *Visionature* databases and those from the Wildlife Rescue Centre *l'Hirondelle* were analyzed. The number of citations for the species has increased from an average of 2 per year in the period 1995-2009 to 10 per year in the period 2010-2020. The species breeds mainly in rural areas, but also in urban areas, with even two pairs in the city of Lyon. The breeding population would be of the order of 10 to 20 pairs (0.3 to 0.7 singing males per km<sup>2</sup>) including 3 to 4 pairs (0.5 to 0.7 singing males per km<sup>2</sup>) in Lyon metropolitan area. A monitoring protocol for the species will soon be proposed to improve the accuracy of the analysis.

# Observation d'une espèce rare pour la région lyonnaise : la Pholiote destructrice *Hemipholiota populnea* Chloé LAFFAY

Si le département du Rhône et la Métropole de Lyon sont connus pour leurs oiseaux et leurs orchidées, ils gagnent aussi à l'être pour leur fonge (le règne des champignons), ne serait-ce que pour le très rare *Omphalina discorosea* découvert par Paul NAVERGONI sur l'Île de la Table Ronde en 2017, dans la commune de Vernaison.



Photo n°1 : Pholiote destructrice *Hemipholiota populnea*, hiver 2019, lac des Allivoz, Décines-Charpieu, C. LAFFAY

Cependant, c'est un tout autre champignon qui nous intéresse ici, la **Pholiote destructrice** *Hemipholiota populnea*. Cette espèce est commune dans les régions méridionales, mais relativement rare sous nos latitudes. La rencontrer en région lyonnaise est toujours une surprise. Très peu de données y sont connues pour l'heure, et deux des observations les plus récentes ont eu lieu lors de journées d'actions de la LPO-Rhône.

L'une a été réalisée à l'automne 2018 à la Ferme des Deux Ânes d'Ingrid RUIILLAT, à Sainte-Consorce. Le champignon fut identifié lors d'un chantier participatif pour réaliser le curage d'une mare et la plantation d'une haie. L'autre, à l'hiver 2019, lors du comptage *Wetlands*, à l'entrée du lac des Allivoz du *Grand Parc* de Miribel-Jonage, à Décines-Charpieu. Chacune des observations a été faite dans le même milieu, à savoir sur des troncs de **Peupliers noirs** *Populus nigra* morts.

L'espèce, plutôt massive, pousse seule ou en petites grappes sur les troncs et les branches de peupliers tombés au sol ou sur les arbres sur pied en toute fin de vie, bien que cela soit beaucoup plus rare. Saprophyte, elle se nourrit de la matière organique en décomposition et joue un rôle très important dans la régénération du couvert forestier à travers l'humification, en particulier dans les ripisylves. On la rencontre presque exclusivement à l'automne, dans les peupleraies et dans les forêts alluviales.



Photos n°2 et 3 : à gauche, Pholiote destructrice *Hemipholiota populnea* sur Peuplier noir. À droite, Peuplier tremble *Populus tremula*, autre essence à laquelle la Pholiote destructrice est inféodée, Les Haies, C. LAFFAY

**Classification** : Division des *Basidiomycètes*, Ordre des *Agaricales*, Familles des *Strophariacés*.

Pour reconnaître la **Pholiote destructrice**, on s'attachera à observer le chapeau. Celui-ci pouvant atteindre un diamètre de 6 à 22 centimètres, varie du jaune paille au brun-rouille en passant par le roux selon son âge. Il est semé d'écaillés larges laineuses blanches rougissant avec le temps. La marge, c'est-à-dire le bord du chapeau, est enroulée, épaisse et frangée. Les lames sont blanches et se terminent sur le pied. On parle alors de lames adnées. Avec le temps, elles prennent une teinte brun-cannelle. Le pied peut être trapu comme fin, et présente un bulbe à sa base. Celui-ci s'enfonce profondément dans le bois, dans la partie la plus tendre, l'aubier. C'est là que le mycélium du champignon, invisible à l'œil nu, se nourrit. Enfin, on prendra le temps de regarder l'anneau présent sous le chapeau. Celui-ci présente un aspect filamenteux. À la découpe, la chair amère se montre dure et compacte. Elle peut être claire comme légèrement foncée et dégage une odeur variable, pouvant être neutre comme fruitée ou proche de celle de l'amande amère selon les auteurs. Si certains peuvent se laisser tenter, l'espèce n'est pas connue pour être comestible en raison de son goût et de son odeur désagréable. Si la **Pholiote destructrice** est relativement simple à déterminer, elle peut néanmoins être confondue avec une espèce proche, la **Pholiote écailleuse** *Pholiota squarrosa*. Elle s'en différencie aux reflets verdâtres de son chapeau qui varie du jaune or au jaune ocre, à ses squamules foncées et aux grandes touffes que forme ce champignon (photos n°4 et 5).

D'autres espèces partagent le même habitat que la **Pholiote destructrice**. Toutes ne poussent pas exclusivement sur les peupliers, mais affectionnent les ripisylves ou, du moins, les milieux à tendance humide. C'est le cas du **Pleurote pétaloïde** *Hohenbuehelia petaloides*, rare lui aussi dans le département (photo n°7), et du **Pleurote en forme d'huître** *Pleurotus ostreatus*, plus commun et excellent comestible à la différence du premier (photo n°6).



Photos n°4 et 5 : Pholiotés écaillées *Pholiota squarrosa* aux squamules très marquées, Mens, Isère. C. LAFFAY



Photos n°6 et 7 : à gauche, le Pleurote en forme d'huître *Pleurotus ostreatus*, observé en 2018 à la Ferme des Deux Ânes à Sainte-Consorte. À droite, le Pleurote pétaloïde *Hohenbuehelia petaloides*, présent sur l'Île de la Table Ronde en 2017, Vernaison, C. LAFFAY

Enfin, on pourra également citer le **Lentin tigré** *Lentinus tigrinus*, au chapeau blanc couvert de squames brunes et noires (photos n°8 et 9). S'il pousse sur un grand nombre d'essences de feuillus, c'est sur les peupliers et les saules qu'il est le plus commun. Il se caractérise également par son odeur marquée de beurre fondu qui peut s'avérer surprenante.

Revenons-en à la **Pholioté destructrice**. Cette espèce méditerranéenne tend à remonter peu à peu vers le nord du pays. Parmi les raisons invoquées, celle de l'augmentation des températures. Plusieurs données ont été répertoriées dans les départements alentour, notamment à l'Isle Crémieux

avec une observation en 2005 et une seconde en 2018. On trouve aussi des données dans les Pays de la Loire (1983, 1990, 1999 et 2000), en Île de France, en Alsace ou en Bretagne.



Photos n°8 et 9 : Lentin tigré *Lentinus tigrinus*, sur une souche de Peuplier noir, Île de la Chèvre en 2018. C. LAFFAY



Photos n°10 et 11 : à gauche : troncs de Peupliers noirs *Populus nigra* rongés par le Castor d'Europe *Castor fiber* étangs de Miribel-Jonage. À droite : peuplier tombé sur l'Île de la Table Ronde par le Castor, Tupin et Semons, C. LAFFAY

L'espèce se développant sur les coupes et les blessures de diverses essences de peupliers, il y a une forte probabilité de la trouver dans les vieilles peupleraies comme celles des Îles de la Chèvre et du Beurre où il arrive que les arbres finissent par chuter d'eux-mêmes au sol, mais aussi sur les spécimens abattus par le **Castor d'Europe** *Castor fiber* (photos n°10, 11 et 12), comme ce fut le cas pour l'observation de 2019 à Décines-Charpieu sur certains troncs.



Photo n°12 : Castor d'Europe *Castor fiber*, observé sous le pont de Vernaison en pleine journée, en direction de l'île de la Table Ronde, janvier 2018, T. MICHEL-FLANDIN.

Il pourrait alors être intéressant lors des prospections du Castor à venir, d'inspecter les troncs et souches plus ou moins anciennes de peupliers sur les rives du Rhône, les lînes, les îles et dans l'ensemble du *Grand Parc* de Miribel-Jonage où l'animal est particulièrement actif. Cela permettrait ainsi d'évaluer si d'autres sites abritent des populations de **Pholiotes destructrices** dans la Métropole de Lyon ou dans le département.

Il ne faut pas non plus oublier que cette espèce n'est pas la seule à connaître une progression plus ou moins rapide en direction du nord. Citons par exemple *Agaricus rotalis*, une espèce sri-lankaise arrivée en Europe par le transport de végétaux tropicaux et observée en 1997 en Espagne, puis en 2006 en Suisse et enfin en France, dans le Loiret en 2007.

### Conclusion

Si la **Pholiote destructrice** est une espèce peu commune du territoire du Rhône, son observation n'est pas nouvelle en Auvergne-Rhône-Alpes. Facile à identifier, son suivi simple pourrait être utilisé comme indicateur de l'évolution du milieu, et plus particulièrement du changement climatique à venir. Pour les amateurs comme les néophytes en mycologie, elle reste une espèce sympathique à rencontrer, pouvant impressionner par ses dimensions et son aspect, en particulier quand elle est toute jeune.

Rédaction Chloé LAFFAY

Correction et apports scientifiques par l'association "Collectif mycorhizes"

### Bibliographie :

- Thomas LAESSOE & Jens H. PERTESSEN (2020). *Les Champignons d'Europe tempérée*. Biotope Éditions, 607 pages. Traduction Guillaume EYSSARTIER.
- Hervé CHAUMETON, Jean GUILLOT, Jean-Louis LAMAISON, Michèle CHAMPCIAUX & Patrice LERAUT (2014). *Les Champignons de France*. Solar Éditions, 286 pages.

- **Guillaume EYSSARTIER & Pierre ROUX (2017).** *Le Guide des Champignons, France et Europe*, 4<sup>e</sup> édition. Éditions Belin, 682 pages.
- **Association LO PARVI (mise à jour 2018).**  
<https://nature-islecremieu.org/observatoire/index.php?module=fiche&action=fiche&d=champi&id=36957>
- **Société Mycologique de Saint Genis-Laval (mise à jour 2017).**  
<http://www.smsgl.fr/wp/omphalina-disorosea-une-espece-rare-decouverte-sur-lile-de-la-table-ronde-a-vernaison/>
- **CEN Pays de la Loire. (mise à jour 2020).** <https://biodiv-paysdelaloire.fr/espece/36957>
- **MNHN (mise à jour en 2019).** *Inventaire National du Patrimoine Naturel.*
- **MYCOBDB, (mise à jour en 2019).** Base de données mycologique en ligne alimentée par les spécialistes et les sociétés de mycologie.  
<https://www.mycodb.fr/membres.php?action=modification&id=1020>

Résumé : le département du Rhône et la Métropole de Lyon présentent quelques espèces rares et atypiques de champignons. Parmi ces champignons surprenants, on compte la Pholiote destructrice *Hemipholiota populnea*, une espèce d'ordinaire méridionale, semblant entretenir des liens étroits avec le réchauffement climatique, les peupleraies vieillissantes du Rhône et le Castor d'Europe.

Summary: the Rhône department and the *Metropole de Lyon* offer some rare and atypical species of fungi. Among these surprising fungi, is *Hemipholiota populnea*, a normally southern species of scaly cap mushroom, that seems to be closely linked to global warming, stands of old poplar trees of the Rhône and the European Beaver.

NDLR : La Pholiote destructrice n'a pas de nom vernaculaire en anglais, sans doute parce que c'est une espèce très méridionale. Le qualificatif français de « destructrice » attribué à ce champignon, pourtant bien inoffensif, peut surprendre. Mais comme tous les champignons, il joue un rôle irremplaçable dans le recyclage des végétaux morts qui retournent ainsi dans le grand cycle de la vie !

On trouve ceci sur *internet* : « *Ce champignon est un saprophyte. [...] Son rôle est de nettoyer la forêt ou de détruire, [...] les troncs des arbres tombés ou abattus. D'où son nom. Et pour lui laisser faire son travail, on n'y touchera... qu'avec les yeux* (in litt. Jean-Vincent RAETZ).

in <https://www.vapko.ch/fr/questions-de-champignons/articles-de-mycologie/la-pholiote-destructrice-a-son-charme>

# Avifaune nicheuse de la commune de Champagne-au-Mont-d'Or (Métropole de Lyon)

Cyrille FREY

La commune de Champagne-au-Mont-d'Or est frontalière du 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon (quartier de la Duchère). D'une très petite superficie (2,5 km<sup>2</sup>), sa population est de 5 500 habitants, ce qui correspond à un urbanisme relativement peu dense dans le contexte métropolitain. La commune forme un prolongement nord-ouest du plateau de la Duchère et se trouve séparée du Mont d'Or *stricto sensu* (et des autres communes en portant le nom) par le vallon de Rochecardon. Le ruisseau en question forme la limite entre Champagne et Saint-Didier-au-Mont-d'Or. À l'ouest, c'est l'autoroute A6 (désormais la M6), occupant un vallon où coulait le ruisseau des Planches, qui sépare Champagne d'Écully. Le plateau qui forme l'essentiel du territoire communal présente une altitude variant de 265 à 307 mètres.

Le territoire champenois est entièrement urbanisé, à l'exception de quelques pentes boisées le long des deux vallons. Cependant, à l'exception des abords de l'avenue Lanessan (D306), rue principale du bourg, cet urbanisme est principalement constitué de maisons individuelles. Celles-ci sont plutôt récentes à l'ouest de l'avenue Lanessan (lieu-dit Montlouis) et plus anciennes à l'est, où les hameaux du Bidon et de la Voutillière apparaissent déjà sur les cartes de 1950.



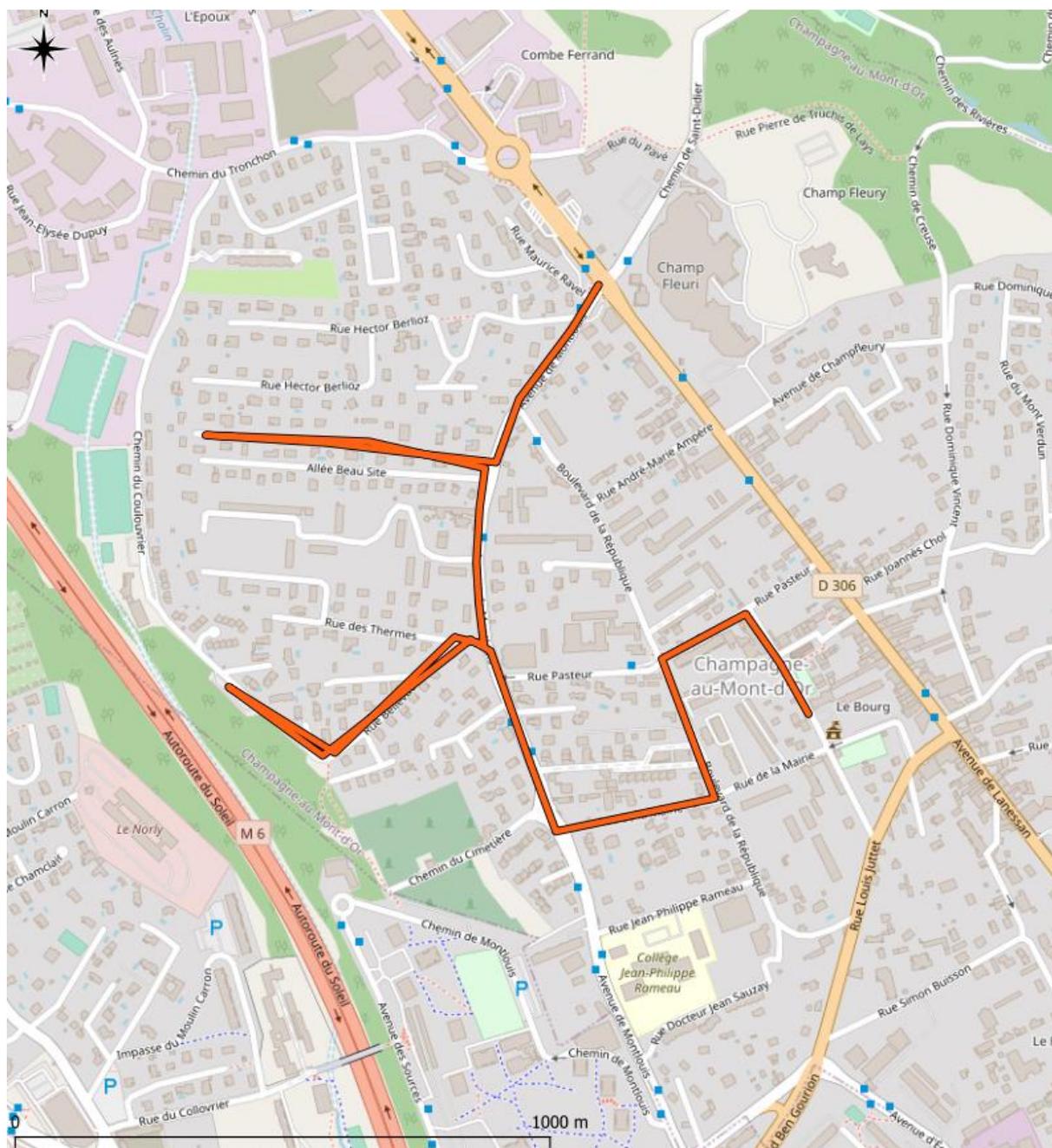
Carte n°1 : situation de la commune de Champagne-au-Mont-d'Or

L'avifaune nicheuse de la partie ouest de la commune a été inventoriée au printemps 2020 à l'aide d'un transect réalisé à trois reprises au lever du jour, les 7 mars, 12 avril et 31 mai, par beau temps sans vent. Ce secteur se trouvait dans les limites accessibles à l'observateur au cours du confinement sanitaire.

Le secteur étudié comprend le cœur de l'ancien bourg, autour de l'église, avec des immeubles séparés par des espaces verts riches en grands arbres, souvent des conifères d'ornement ; puis un secteur sud-ouest avec des pavillons début XX<sup>e</sup> et une présence encore assez marquée des gros arbres, ainsi que la limite des pentes boisées dominant la M6 ; enfin, dans la partie nord, des pavillons plus récents (années 60-70) avec très peu d'arbres de diamètre significatif.

Réalisés le samedi ou le dimanche au lever du soleil, les transects ont bénéficié de très bonnes conditions avec un trafic automobile presque inexistant et donc de faibles perturbations sonores pour un environnement globalement urbain.

Le trajet suivi par l'observateur figure carte n°2. L'aire d'étude peut donc être définie comme le quadrilatère rue Hector Berlioz (nord), avenue Lanessan (est), rue de la Mairie (sud), chemin du Coulovrier (ouest), soit 67 hectares.



Carte n°2 : itinéraire suivi pour la réalisation des transects

## Liste des espèces contactées

39 espèces ont été notées au cours de ces trois transects, ce qui représente une belle proportion du nombre total d'espèces citées dans ce secteur dans la base de données *faune-rhone.org*. Ce nombre est en effet de 54 et la différence correspond à des migrateurs, tels que le Pipit farlouse, le Grand Cormoran ou le Circaète Jean-le-blanc.

**29 de ces espèces ont donné des indices de nidification. Parmi elles, 2 sont nicheuses juste en-dehors de la zone d'étude.**

Les statuts se lisent comme suit (tableau n°1) : N : nicheur probable ou certain, Np : nicheur possible, M : migrateur ; LC : préoccupation mineure, NT : quasi-menacé, VU : vulnérable.

Espèce	Nom scientifique	Protégé	Liste rouge France	Liste rouge Rhône-Alpes	Statut
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Oui	VU		N
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>	Oui	LC	NT	N
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>		LC		M
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		LC		N
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		LC		N
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Oui	LC		N
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		LC		N
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Oui	LC		N
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Oui	LC		M
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Oui	LC		M
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	Oui	LC		M
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>	Oui	LC		N hors zone <sup>2</sup>
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Oui	NT		N
Merle noir	<i>Turdus merula</i>		LC		N
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Oui	LC		N
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Oui	LC		N
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	Oui	LC		N
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	Oui	LC		N
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Oui	LC		M
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Oui	LC	NT	N
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Oui	LC		N
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Oui	LC		N
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		LC	NT	N
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>		LC	VU	N
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		LC		N
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Oui	LC		Np
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	Oui			M
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Oui	NT		M
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Oui	LC		M
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Oui	LC		N
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Oui	NT		M
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Oui	LC		N
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Oui	LC		N
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Oui	LC		N
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Oui	LC		N
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	Oui	LC		M
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>		LC		N
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Oui	LC		N
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	Oui	VU		N

Tableau n°1 : liste des espèces contactées lors de l'inventaire

Même restreinte à l'avifaune nicheuse, cette liste comprend un nombre assez remarquable d'espèces bien plus communes en milieu forestier qu'en zone urbaine.

<sup>2</sup> Le Martinet à ventre blanc niche exclusivement dans les tours du quartier des Sources, enclave éculloise dans la partie champenoise du plateau, mais hors du secteur couvert par les transects.

## Effectifs nicheurs

Le tableau n°2 donne les effectifs nicheurs dénombrés au sein de l'aire balayée par le transect. La population de Martinets noirs n'a pas été comptée. En effet, contrairement à la colonie de Martinets à ventre blanc qui est très localisée, le Martinet noir niche de manière diffuse dans les bâtiments de deux étages au moins répartis sur tout Champagne (y compris chez l'observateur) et le relevé de toutes les cavités occupées aurait été impossible.

Espèce	Couples
Chardonneret élégant	2
Corneille noire	3
Étourneau sansonnet	1
Fauvette à tête noire	12
Geai des chênes	2 à 3
Grimpereau des jardins	3 à 4
Martinet à ventre blanc	10 ?
Martinet noir	nc
Merle noir	12 à 14
Mésange bleue	6 à 8
Mésange charbonnière	7 à 9
Mésange huppée	2 à 3
Mésange noire	5 à 7
Moineau domestique	8
Pic épeiche	3
Pic vert	4 à 5
Pie bavarde	5
Pigeon colombin	2 à 3
Pigeon ramier	8 à 12
Pinson des arbres	1 ?
Roitelet à triple bandeau	5 à 7
Rougegorge familier	2
Rougequeue à front blanc	3 à 4
Rougequeue noir	7 à 8
Sittelle torchepot	1
Tourterelle turque	11 à 12
Troglodyte mignon	2
Verdier d'Europe	3 à 5

Tableau n°2 : effectifs nicheurs dans la zone d'étude



Pic épeiche, Métropole de Lyon, mars 2018, Jean-Paul BUFFET

Si les espèces généralistes des jardins (Tourterelle turque, Merle noir, Mésange charbonnière, Fauvette à tête noire...) tiennent le haut du pavé, on constate que la Mésange noire et le Roitelet à triple bandeau sont présents en effectifs remarquables. Les Pics vert et épeiche sont eux aussi très bien implantés pour une zone urbaine. Cependant, il est extrêmement difficile d'évaluer avec précision leurs effectifs, car, dans ce milieu très particulier, les oiseaux sont mobiles, susceptibles d'occuper de grands territoires, et le nombre de couples est peut-être surestimé. L'estimation se base toutefois sur la récurrence de données dans des secteurs précis, formant des sortes de « nuages de points ».

Le Chardonneret élégant (2 couples) se fait bien rare, tandis que le Serin cini *Serinus serinus* est carrément absent, malgré la présence de nombreux conifères.

## Répartition des groupes d'espèces

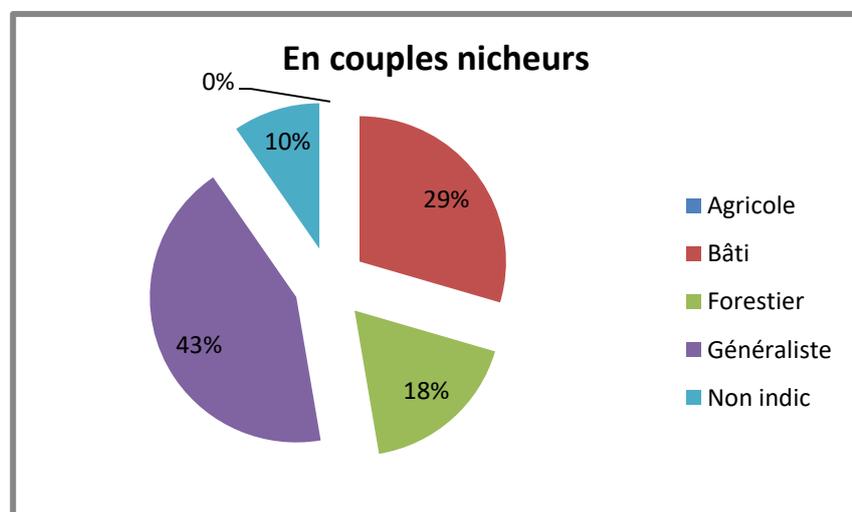
Le Muséum National d'Histoire Naturelle, pour analyser de manière plus détaillée les résultats du programme STOC-EPS, classe certaines espèces comme « indicatrices » d'un grand type de milieu (ou « généralistes »). Une espèce est indicatrice du milieu, par exemple, forestier, dès lors qu'elle est détectée dans les milieux forestiers au moins deux fois plus souvent que ne le donnerait une répartition aléatoire.

Les espèces observées sur le transect de Champagne se présentent alors comme suit (tableau n°3) :

Espèce	Indicateur	Espèce	Indicateur	Espèce	Indicateur	Espèce	Indicateur
Corbeau freux	Agricole	Grimpereau des jardins	Forestier	Corneille noire	Généraliste	Étourneau sansonnet	Non indicateur
Chardonneret élégant	Bâti	Grosbec casse-noyaux	Forestier	Fauvette à tête noire	Généraliste	Héron cendré	Non indicateur
Choucas des tours	Bâti	Mésange huppée	Forestier	Geai des chênes	Généraliste	Héron garde-bœufs	Non indicateur
Martinet noir	Bâti	Mésange noire	Forestier	Merle noir	Généraliste	Martinet à ventre blanc	Non indicateur
Moineau domestique	Bâti	Pic épeiche	Forestier	Mésange bleue	Généraliste	Milan noir	Non indicateur
Pie bavarde	Bâti	Pouillot fitis	Forestier	Mésange charb.	Généraliste	Pigeon colombin	Non indicateur
Rougequeue à front blanc	Bâti	Pouillot véloce	Forestier	Pic vert	Généraliste	Pinson du Nord	Non indicateur
Rougequeue noir	Bâti	Roitelet à triple bandeau	Forestier	Pigeon ramier	Généraliste	Tarin des aulnes	Non indicateur
Tourterelle turque	Bâti	Roitelet huppé	Forestier	Pinson des arbres	Généraliste		
Verdier d'Europe	Bâti	Rougegorge familier	Forestier				
		Sittelle torchepot	Forestier				
		Troglodyte mignon	Forestier				

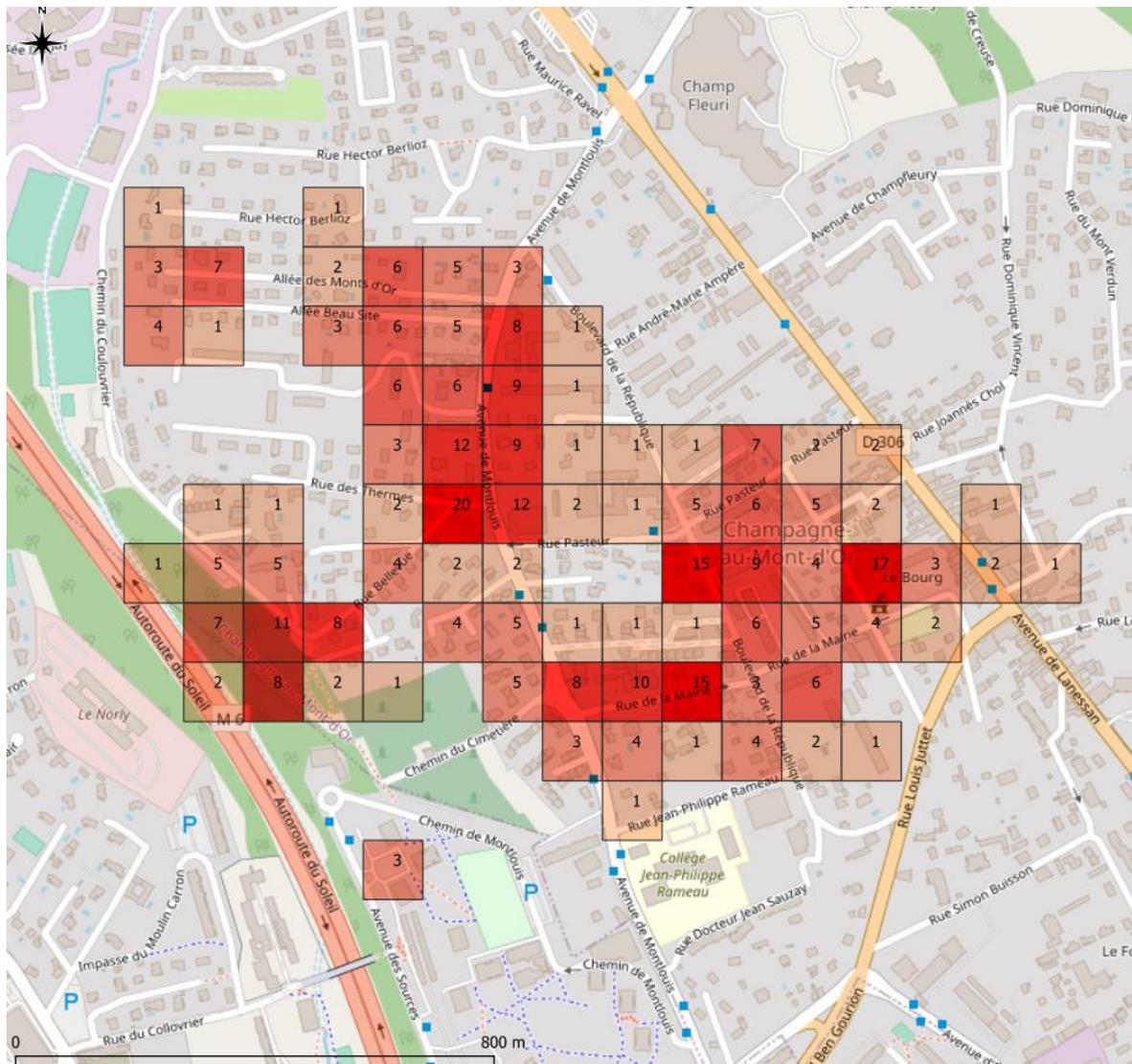
Tableau n°3 : classification des espèces indicatrices selon le STOC-EPS

Analysée en nombre de couples nicheurs, l'avifaune de la zone étudiée à Champagne-au-Mont-d'Or se présente alors comme le montre le graphique n°1. La part des espèces généralistes, souvent supérieure à 50% dans ce type de milieu, n'atteint pas ici les 45% et les espèces forestières approchent les 20%.



Graphique n°1 : décomposition de l'avifaune étudiée en groupes d'espèces indicatrices

La carte n°3 montre que cette richesse n'est pas répartie de manière homogène. Elle présente le nombre de données, toutes espèces confondues, recueillies au cours de l'inventaire à l'échelle de la maille de 100 mètres de côté. On peut voir se dégager des noyaux de richesse dont nous allons avoir l'occasion de reparler.

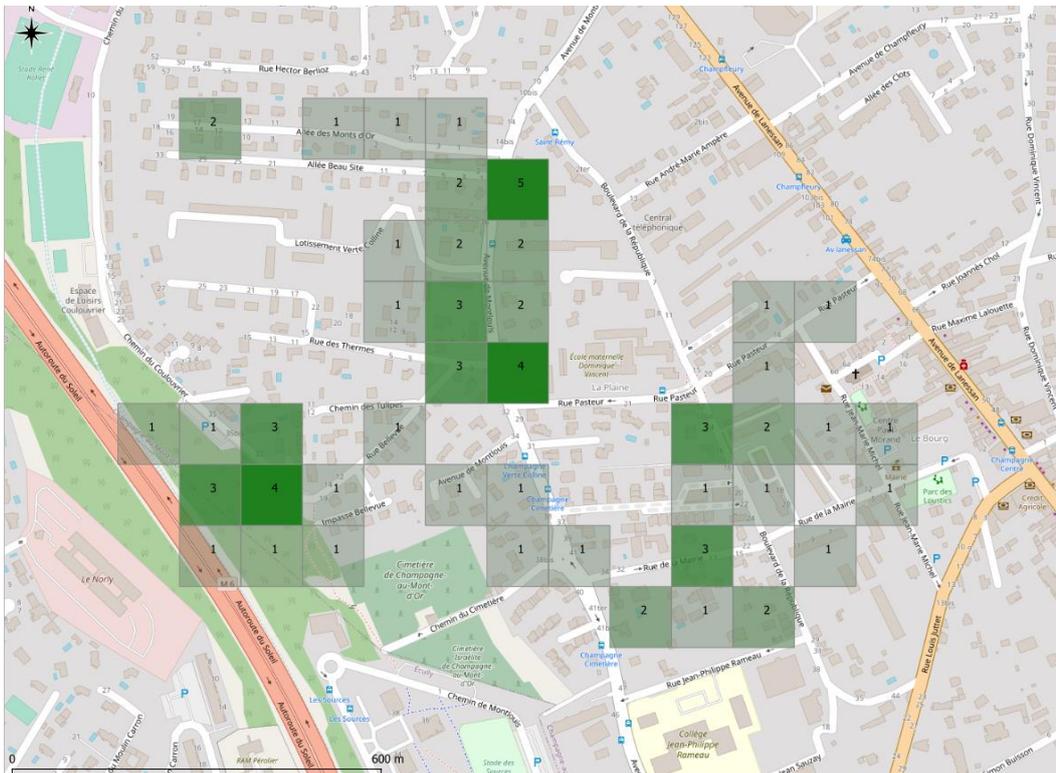


Carte n°3 : répartition des données à l'échelle de la maille 100x100, toutes espèces confondues

La structure du peuplement avien visible sur le graphique n°1 n'est pas davantage répartie de manière homogène sur le plan géographique. Les espèces généralistes et du bâti sont présentes sur l'ensemble de la zone, avec simplement des densités plus importantes dans les secteurs qui apparaissent avec les couleurs les plus vives sur la carte n°3. Mais elles ne sont absentes nulle part.

En revanche, les espèces forestières présentent un très net tropisme visible sur la carte n°4 qui présente cette fois le nombre d'observations d'espèces forestières dans le cadre de l'étude. Les mailles sans aucune donnée sylvestre sont masquées.

On y constate évidemment un noyau au sud-ouest correspondant au point où le transect longe le boisement de pente du talus de la voie rapide M6. Ce noyau est le seul à accueillir la Sittelle torchepot et le Troglodyte mignon. Malgré leur allure bien modeste, ces boisements délaissés sont d'une grande importance pour l'avifaune forestière, qu'ils contribuent à conduire jusque dans les zones arborées de cœur de l'agglomération. La gestion de ces humbles corridors écologiques est un réel enjeu.



Carte n°4 : répartition des données à l'échelle de la maille 100x100, espèces forestières

Le noyau sud-est, plus modeste, correspond à un secteur incluant la place de la Mairie et ses grands arbres, ainsi qu'un quartier où les pavillons anciens et les résidences plus récentes ont conservé des bouquets de grands arbres, généralement des conifères, dont quelques énormes cèdres. Le Grimpereau des jardins, les mésanges (bleue, charbonnière, mais surtout noire et huppée), le Roitelet à triple bandeau y sont communs toute l'année.

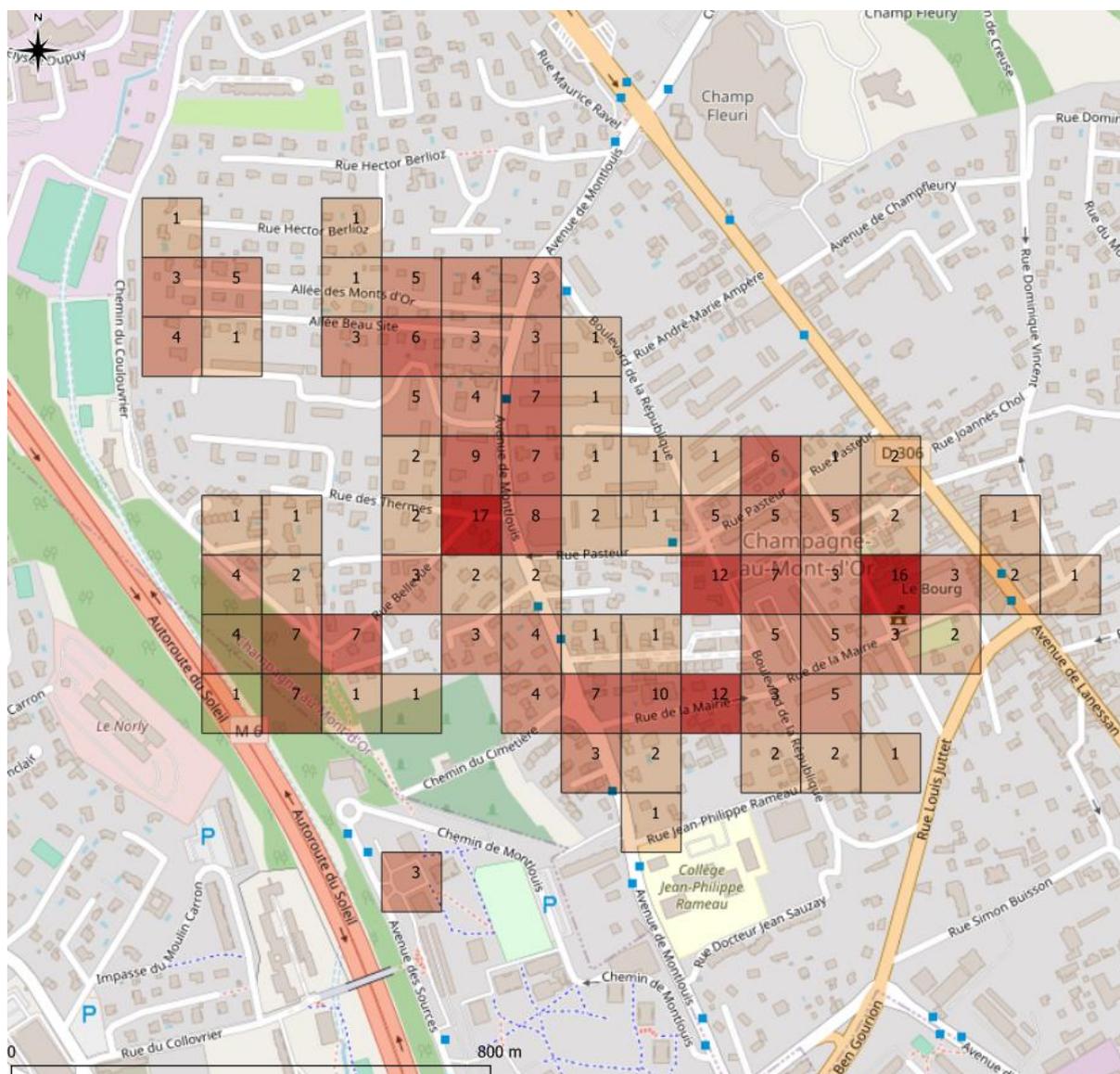


Photo n°2 : Mésange huppée, Métropole de Lyon, janvier 2021, Jean-Paul BUFFET

C'est un patrimoine arboré tout à fait semblable qui explique le noyau central, avenue Montlouis. Ces grands arbres se trouvent cependant tous dans des espaces verts privés, donc plus vulnérables.

Réciproquement, le secteur pavillonnaire nord-ouest est très pauvre pour ce groupe, les arbres y étant nettement moins nombreux.

En comparant les cartes n°3 et n°4, on peut d'ores et déjà deviner le phénomène plus nettement mis en évidence sur la carte n°5. Celle-ci représente, une fois encore, le nombre de données par maille de 100 mètres, mais *exception faite* des données d'espèces forestières.



Carte n°5 : répartition des données à l'échelle de la maille 100x100, espèces NON forestières

Les secteurs qui hébergent le plus d'espèces forestières sont aussi les plus fournis en autres espèces ! Cette surabondance, il est vrai, « déborde » quelque peu, mais les cœurs de richesse sont clairement communs. Ce constat, déjà fait lors d'analyses menées par la LPO-Rhône à l'échelle du cœur urbain de la Métropole entre 2011 et 2013<sup>3</sup>, peut s'expliquer par différentes hypothèses qui ne s'excluent nullement.

Bon nombre d'espèces nicheuses urbaines, y compris « généralistes » ou même « du bâti », sont nettement liées à l'arbre et en particulier à l'arbre de fort diamètre. C'est le cas, par exemple, du Verdier, du Chardonneret, de la Tourterelle turque, du Rougequeue à front blanc. Les milieux très arborés qu'exigent les espèces forestières au sens strict correspondent souvent à un optimum pour les autres espèces pour cette raison, ce qui suffit à expliquer cette richesse conjointe.

<sup>3</sup> FREY C. (2013) Inventaire ornithologique du quartier des Brotteaux (Lyon 6<sup>e</sup>) et du quartier de Saint-Clair (Caluire-et-Cuire). Analyse de trois ans d'inventaires urbains (2011-2013). Rapport d'étude LPO/Grand Lyon. 26 p.

Seconde hypothèse : les secteurs riches en espèces forestières le sont grâce à une plus importante naturalité (arbustes, herbes folles) qui, là encore, bénéficie à tous, en fournissant davantage de ressources alimentaires. Dans le cas présent, cette hypothèse ne tient cependant que pour le noyau sud-ouest, où le boisement du talus montre, en effet, un sous-bois digne de ce nom. Les autres secteurs arborés sont entretenus façon grand parc à l'ancienne avec une faible présence de végétation spontanée.

Mais quels qu'en soient les moteurs, les secteurs riches en gros arbres apparaissent comme des cœurs de biodiversité dans le tissu urbain, qui bénéficient à tout l'écosystème. Ce sont ces noyaux, ainsi que les boisements de pente encore très présents dans l'ouest lyonnais (vallons, talus, balmes), qui forment la trame verte grâce à laquelle ces espèces sylvestres atteignent le centre ville, les quais des fleuves, les grands parcs. Ils permettent à la biodiversité intra-urbaine de dépasser le petit lot traditionnel d'espèces généralistes. Ici encore, les inventaires urbains menés par la LPO en partenariat avec la Métropole de Lyon avaient mis en évidence cette présence des espèces forestières comme caractéristique des quartiers à la plus riche biodiversité.

## Bilan et perspectives

L'inventaire mené sur la partie ouest de Champagne-au-Mont-d'Or révèle une biodiversité intéressante, de type « quartier urbain peu dense et très arboré » avec une présence importante d'oiseaux nicheurs d'affinité forestière (près de 20% des effectifs). Cette richesse est cependant inégale et très concentrée là où existe encore un patrimoine arboré ancien, composé d'arbres de fort diamètre, surtout lorsque ceux-ci sont présents en bouquets plutôt qu'isolés. Ce patrimoine est vulnérable en raison de la densification de ce type d'urbanisme. Les anciens parcs arborés de maisons bourgeoises sont lotis et bâtis, et bien souvent, seule une faible part des arbres est conservée.

Quant au pavillonnaire moderne, il est fort peu arboré, tout comme le bâti résidentiel contemporain, où l'on ne trouve guère plus d'un petit arbre isolé au milieu d'une étroite zone gazonnée.

Ce recul de toutes les strates végétales ne peut qu'aboutir à la disparition des espèces forestières, à l'affaiblissement des autres et à l'asphyxie des avifaunes forestières des parcs du cœur de la Métropole. Il est nécessaire de prendre davantage en compte leur préservation dans les transformations du tissu urbain, d'améliorer les connexions écologiques entre ces noyaux, de développer une gestion adaptée des espaces verts publics (davantage de naturalité) et de la promouvoir à destination des gestionnaires d'espaces privés.

Cyrille FREY (LPO-Rhône)

Résumé : une analyse par transects de l'ouest de la commune de Champagne-au-Mont-d'Or, dans la Métropole de Lyon, a été réalisée au printemps 2020. Le secteur étudié comprend le cœur de l'ancien bourg, des espaces verts riches en grands arbres, d'anciens pavillons, d'autres plus récents, et des pentes boisées. L'analyse a permis de contacter 39 espèces, dont 29 avec des indices de nidification. Les espèces généralistes comptent pour 43% du total, celles liées au bâti, 29%, mais ce sont les espèces forestières (18%) qui occupent les secteurs les plus riches en biodiversité. L'importance des zones boisées en zone urbaine peu dense est soulignée, de même que leur rôle de connexions écologiques entre zones agricoles et agglomération. Elles sont malheureusement menacées par la densification de l'urbanisme.

Summary: an analysis by transects of the west of the commune of Champagne-au-Mont-d'Or, in the Métropole de Lyon, was carried out in spring 2020. The area studied includes the heart of the old village, green spaces rich in large trees, old houses, others newer, and wooded slopes. The analysis made it possible to contact 39 species, 29 of which with proof of breeding. Generalist species account for 43% of the total, and those linked to buildings account for 29%, but forest species (18%) occupy the most biodiversity-rich sectors. The importance of wooded areas in sparsely populated urban areas is underlined, as is their role as ecological connections between agricultural areas and agglomeration. They are unfortunately threatened by the infilling leading to an increasing density of housing.

# Suivi des Mouettes rieuses fréquentant le Centre nautique Tony Bertrand, à Lyon 7<sup>e</sup>, de novembre à mi-décembre 2020

Loïc LE COMTE, Kevin GUILLE

## Introduction

La Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus* représente, d'octobre à début mars, un des oiseaux emblématiques de la faune aviaire lyonnaise. En effet, appréciant l'îlot de chaleur urbain en même temps que les aliments jetés par les badauds et ceux charriés par les eaux, elles forment des regroupements bien visibles aux abords et sur le fleuve.

Le second confinement COVID-19, en imposant une sortie quotidienne d'une heure, dans un rayon d'un kilomètre de son lieu de résidence, a été pour nous, Kevin GUILLE et Loïc LE COMTE, l'occasion du suivi d'un lieu réputé comme "dortoir" à rieuses, à savoir la piscine extérieure non couverte du Centre nautique Tony Bertrand, plus connue sous le nom de Piscine du Rhône, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, cela du 2 novembre au 7 décembre 2020.

Est ici initiée une réflexion sur la nature de ce rassemblement, une analyse des données recueillies dont celles relatives aux individus ayant fait l'objet de contrôles de bagues, ainsi qu'un inventaire des autres espèces notées.



Photo n°1 : Piscine du Rhône et Mouettes rieuses, décembre 2020, Kevin GUILLE

## Le site du suivi

Le Centre nautique est situé en bordure du Rhône, en rive gauche entre les ponts de la Guillotière et de l'Université, et le long du quai Claude-Bernard, lui-même bordé d'une double rangée de platanes. Côté fleuve, une plateforme piétonnière a été aménagée pour la promenade et est bien fréquentée aux heures de pointe.

Le centre comporte un bâtiment central et, de part et d'autre, deux bassins, dont seul le bassin nord, non bâché en hiver, sert de reposoir aux oiseaux.



Photo n°2 : Piscine du Rhône, source Google earth

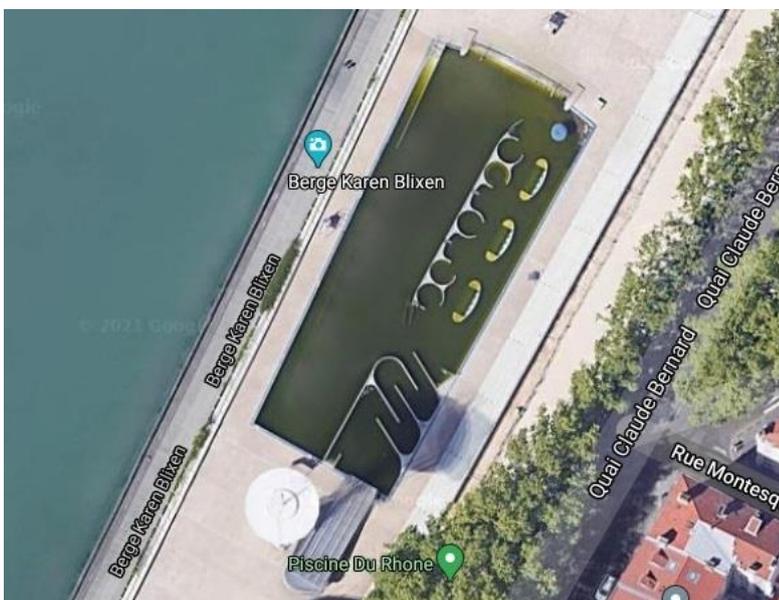


Photo n°3 : Piscine du Rhône, bassin nord, source Google map

### Discussion, éléments comportementaux et définition de dortoir chez les Laridés

Le site de la Piscine du Rhône est renommé comme dortoir de mouettes rieuses, et c'est bien ainsi que nous l'avons abordé. Rapidement cependant, son usage va s'avérer autre. De fait, si aux alentours de 18h, nous laissions *a minima* 200 individus, d'autres observateurs passant vers 21h n'en notaient plus qu'une dizaine, parfois aucun. S'imposait donc rapidement le fait que nous étions en présence d'autre chose que d'un dortoir. Des observations comportementales qu'il nous était donné de réaliser, en plus des postures d'intimidations inter-individuelles au moment de se percher, nous retenons le fait que la majorité des mouettes se baignaient à même l'eau de la piscine laissée pleine en hiver, puis se toilettaient longuement. Cela nous fournissait une piste de réflexion.

Une recherche bibliographique nous a amenés à distinguer les dortoirs des pré-dortoirs chez les laridés (déjà connus de nous chez les milans *Milvus sp.*). Ces derniers, le plus souvent à l'occasion d'un bain pris en commun, autorisent des échanges d'information, comme la direction des sites de nourrissage effectivement "rentables" à un instant *t* ou les lieux de regroupements en dortoirs (ZAHAVI 1971). Lors d'un suivi des laridés sur un site de compostage aquitain (Sede Environnement, Cestas, Gironde), l'un d'entre nous avait déjà pu apprécier, en un secteur restreint, ces différents usages de l'espace, avec une zone de nourrissage (le site de compostage proprement dit), une zone de baignade et donc d'échange d'information (un lac de carrière en cours d'exploitation tout proche et ses abords) et des dortoirs/reposoirs, en forme de zones centrales de champs immédiatement attenants (variables selon le stade de culture : les sols, juste après le passage de la herse rotative, paraissant particulièrement appréciés) et d'une vaste placette située dans un lieu clos (terrain privé, contigu au lac de carrière). On retiendra qu'une partie seulement des oiseaux restent sur zone la nuit, l'essentiel repartant au crépuscule en direction de l'océan.

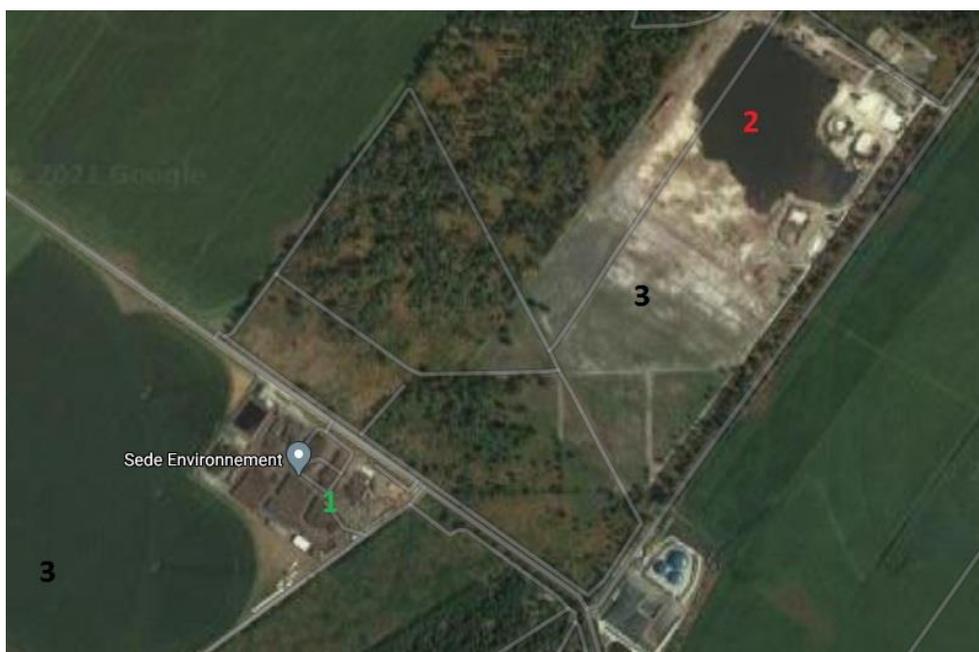


Photo n°4 : site de Cestas (Gironde), source [google.fr/maps](https://www.google.fr/maps).

1 : zone de nourrissage    2 : salle de bains    3 : dortoirs/reposoirs

À noter aussi que la proximité d'un petit débarcadère, près du pont Wilson, situé juste en amont sur le fleuve, où des habitants du quartier jettent quotidiennement du pain aux oiseaux, laridés, colverts, cygnes, moineaux et pigeons, a pu jouer un rôle dans le choix par les Mouettes rieuses de cette piscine dans laquelle l'absence de fréquentation humaine en hiver leur fournissait une relative quiétude. Certaines d'entre elles stationnaient également sur des escaliers bordant le fleuve en rive droite, juste en face de la piscine.

Nous savons par les comptages récents réalisés dans le cadre des "wetlands" que, dans l'agglomération lyonnaise, les dortoirs historiques suivants restent actifs : le réservoir du Grand-Large, le secteur du Barrage de Pierre Bénite (ARIAGNO 1972), ainsi que les bancs de gravier de La Feysine.

On retiendra, comme précisé par Marc FASO ([ornithomedia.com](http://ornithomedia.com), s. d.) que la fonction même de dortoir est à nuancer. En effet, les laridés restent le plus souvent actifs de nuit, occupant le temps entre nage, toilette et prospection alimentaire, comme cela a pu être vérifié en décembre, à 2h du matin, sur le site de compostage évoqué *supra* (Sede environnement, Cestas). De même, hors contexte "confinement", chacun peut constater le long des quais lyonnais, à toute heure de la nuit, la présence de mouettes autour de noctambules se ravitaillant de sandwiches.

## Données recueillies

### A) Méthodes :

C'est donc dans le cadre d'un suivi journalier (sauf quelques jours, les fins de semaine notamment), de  $\pm$  une heure au moment du coucher du soleil, que nous avons procédé à la lecture de bagues en même temps qu'au comptage des individus. Ce dernier fut effectué sur photographie, chaque soirée, à la même heure (+/- 10 minutes). Une estimation a aussi été réalisée au vu des individus toujours présents autour de la piscine (non présentés ici).

Chez les quelques "Darvic" rencontrées, le problème du contrôle ne s'est pas posé. En revanche, chez les mouettes uniquement baguées "métal", certaines lectures ont demandé plusieurs soirées, avant d'être complètes, le tout en procédant par la prise de photographies des parties de bagues visibles, jusqu'à obtenir la totalité des codes.

Ensuite seulement, la transmission des données a pu être réalisée.

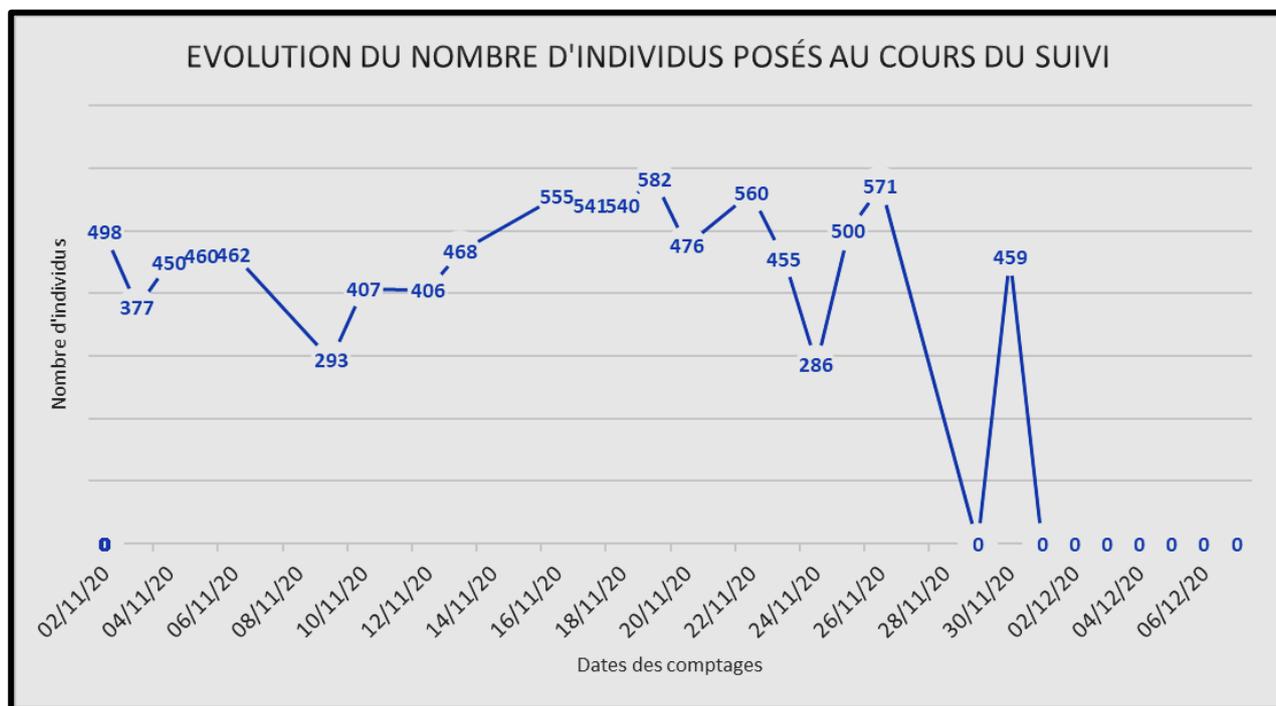
Le plus souvent via *cr-birding.org - European colour-ring Birding* -, dans le cas de bagues Darvic ;

sinon [https://app.bto.org/euring/lang/pages/recovery\\_form.jsp](https://app.bto.org/euring/lang/pages/recovery_form.jsp) (*European Union for Bird Ringing*), si uniquement des contrôles "métal".

Dans le cas d'oiseaux bagués en Pologne, le site <http://ring.stornit.gda.pl/> (Musée et Institut de Zoologie de l'Académie polonaise des sciences) autorisait la réception rapide des historiques. Chacun de ces documents donne des informations aussi précieuses que la date, le lieu, l'âge de l'oiseau au moment du baguage et le nom du bagueur(se). Également, le cas échéant, les éléments relatifs à d'autres contrôles de ce même oiseau, direction du mouvement migratoire, temps écoulé depuis le jour du baguage, etc.

### B) Synthèse :

#### 1- Phénologie d'occupation du site



Graphie n°1 : évolution du nombre de Mouettes rieuses à la Piscine du Rhône

Les données présentées ici ne concernent que les individus posés dans la piscine. Le comptage est précis et a été réalisé par la même personne chaque soir. Sur les 36 jours de la période, 4 n'ont pas eu de suivi et pour 4 autres, aucun comptage n'a été fait. L'effectif maximal compté est de 582 individus, la médiane (sur toute la période) est de 455 individus. Du 2 au 26 novembre, la piscine a toujours accueilli des Mouettes rieuses. Les effectifs ont fluctué parfois fortement avec une baisse de 40%

comme le lundi 9 et le mardi 24 novembre. De plus, les effectifs sont reconstitués le jour suivant. De façon générale, la tendance est à l'augmentation pendant cette période.

Enfin, après un premier jour sans mouette le 30 novembre et un retour de 459 individus le soir suivant, la piscine a été totalement désertée jusqu'à la fin du suivi (et ce jusque fin janvier).

## 2- Interprétations de la désertion du site :

En plus d'être la conséquence de la poursuite du voyage par des migrateurs actifs, la désertion constatée doit trouver une part d'explication dans le fait que le site de la piscine quoique clos, ne représente qu'un lieu de quiétude bien relatif. Ainsi, sa situation exposée, avec le quai Claude Bernard le surplombant, uniquement séparé des passants par une grille, a pour conséquence maintes fois observée par nous, que certaines personnes ne manquent pas de "s'amuser" à faire voler les mouettes, en criant et en claquant des mains. Répétés dans le temps, ces dérangements ne peuvent qu'entraîner la prospection d'environnements plus sûrs.

Un cadavre était observé le 3 décembre 2020, ainsi que les jours suivants ; alors que le département du Rhône se trouvait en "alerte renforcée", dans un contexte d'influenza aviaire (H5N8). Faute d'avoir pu le faire prélever pour analyse, la raison de la mort de cet individu nous restera inconnue.

Précisons que, si nous notions la présence de mouettes sur les toits de péniches proches, les quelques dizaines d'individus comptés ne permettraient pas d'envisager une dispersion de l'ensemble du groupe (maximum autour de 582, à la piscine) simplement dans les environs immédiats.

## 3- Sujets bagués :

### a). % lectures intégrales/non intégrales et ayant pu faire l'objet d'un rapport

En moyenne, 3 contrôles ont été réalisés par soirée. Au total, ce sont 72 oiseaux porteurs d'une bague (métal ou darvic) qui ont été observés. La majorité des lectures sont partielles, du fait de la difficulté de lecture des bagues en métal. Ainsi, une fois une lecture complète réalisée, le croisement des chiffres/lettres lus (notamment les derniers), la patte porteuse de la bague, l'état du plumage (présence de noir notamment), couleur du bec, couleur des pattes, permettent d'assurer l'identification quasi certaine par la suite, même avec des lectures partielles.



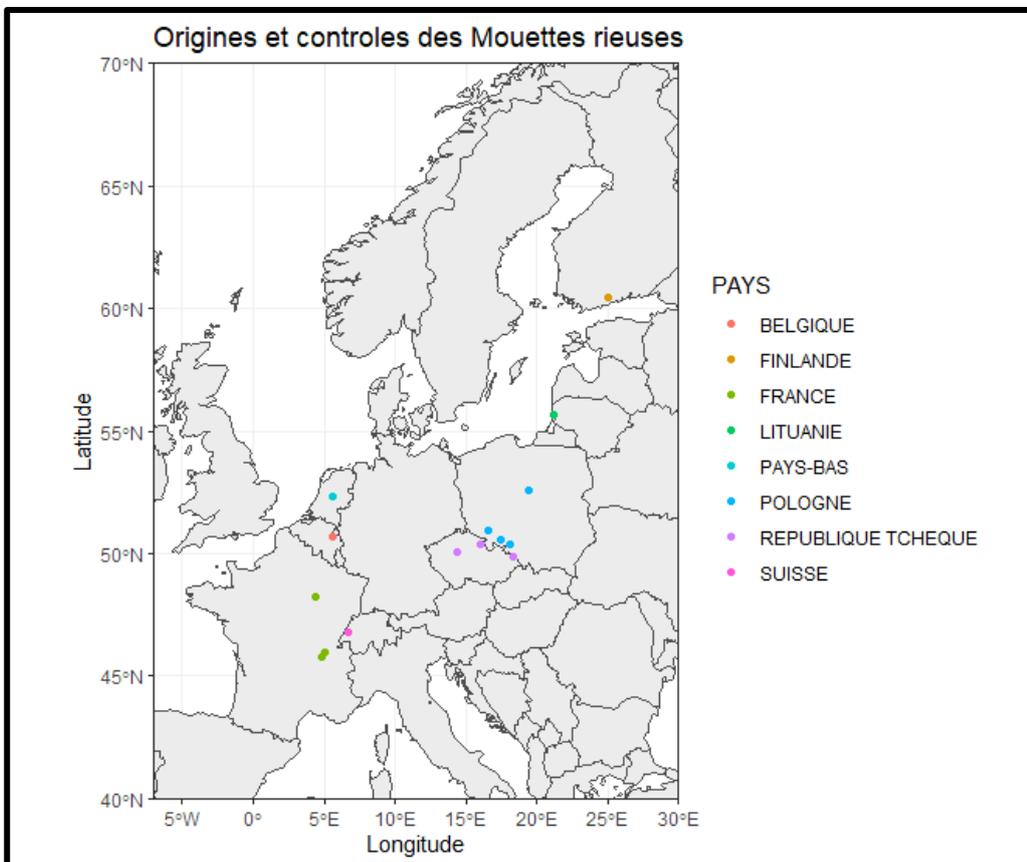
Photo n°5 : ET13.667 PRAHA - Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus*, Lyon - Piscine du Rhône (Rhône) France, 3 décembre 2020, Loïc LE COMTE

C'est ainsi 13% des lectures qui sont complètes et 87% partielles. Une majorité des lectures partielles ont pu mener à l'identification de l'individu en question. Certains n'ont malheureusement jamais pu nous livrer assez d'éléments pour les identifier.

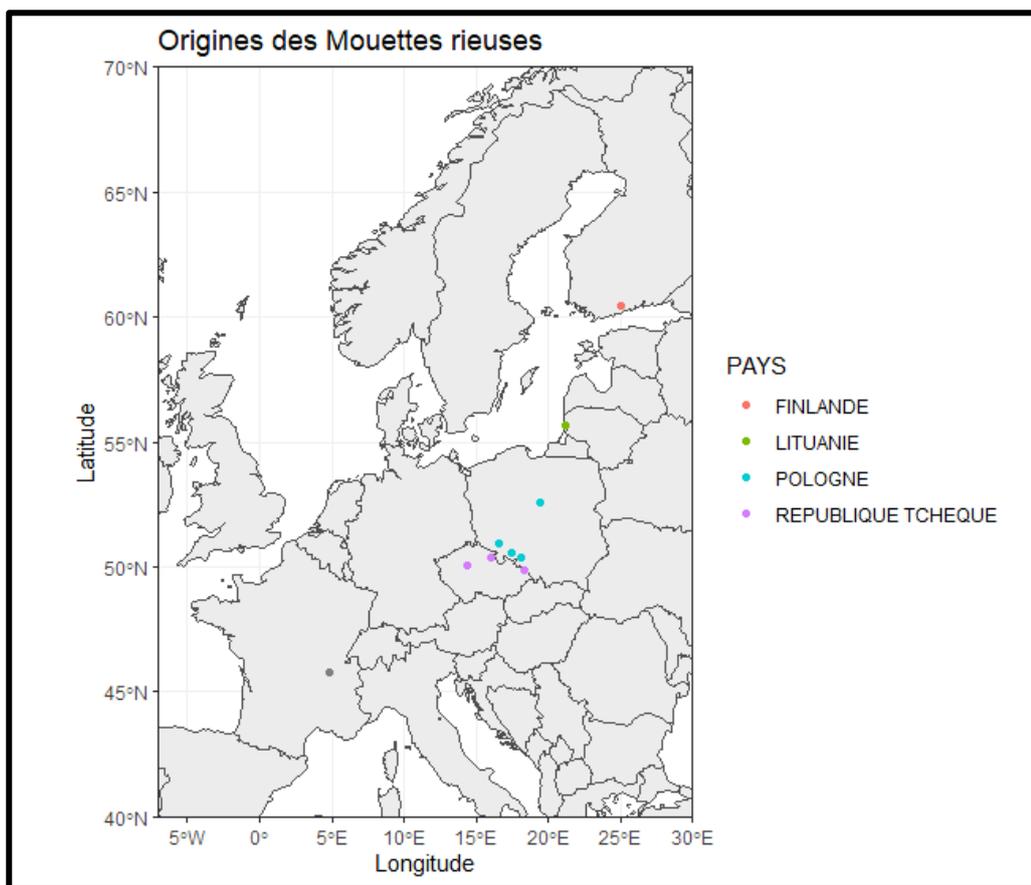


Photo n°6 : WE30 - Mouette rieuse *Chroicocephalus ridibundus*, Lyon - Piscine du Rhône (Rhône) France, 3 février 2020, Loïc LE COMTE

#### b) Lieux de baguages/Piscine du Rhône

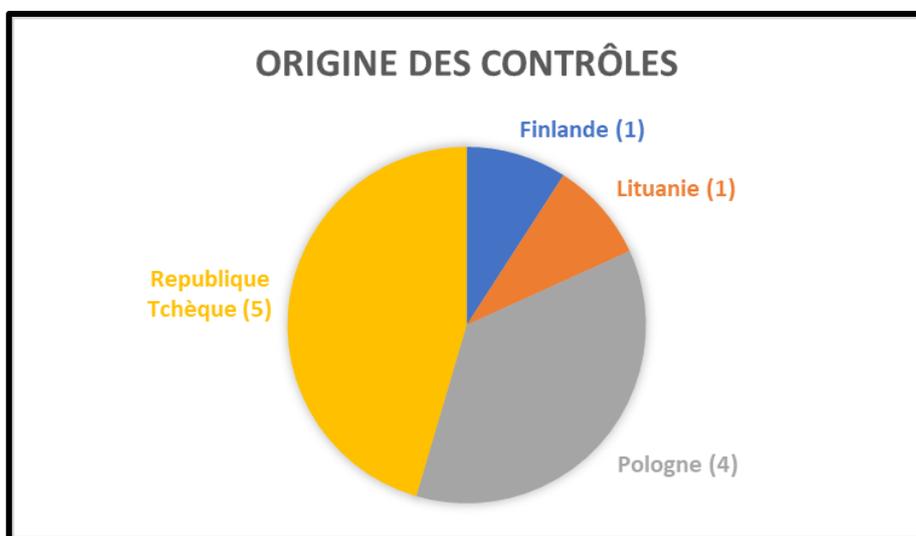


Carte n°1 : localisation des sites de baguage et de tous les sites de contrôle



Carte n°2 : localisation des sites de baguage et du site de suivi (Lyon, en gris)

La distance moyenne entre le lieu de baguage et le lieu de contrôle (piscine) est de 1168 km. La distance minimale est de 860 km et la distance maximale de 2100 km.



Graphe n°2 : origine des mouettes contrôlées

Dans la note « l'oiseau du mois », publiée le 10 décembre 2015 dans la base de données *Visionature*, Cyrille FREY avait réalisé une première analyse des origines pour 27 données d'oiseaux bagués (FREY 2015). La majorité des individus provenaient de Pologne et de République tchèque, comme nous avons pu l'observer lors de notre suivi. Des individus de Finlande et de Lituanie sont aussi cités. Deux autres pays d'origine sont connus, l'Allemagne et la Slovaquie. Cependant, il serait intéressant de savoir la phénologie de l'origine des différents contrôles au cours d'une année entière. En effet, la distance du site d'origine semble augmenter pendant la période hivernale, avec un décalage vers le sud des individus avec le froid.

Notons que l'absence de données locales est cohérente avec les connaissances des migrations des populations dombistes et foréziennes (LEBRETON 1980), à savoir des mouvements vers les côtes atlantiques et ibériques (surtout andalouses), se prolongeant jusqu'aux côtes africaines (FAURE 1979). En débutant nos observations début novembre, nous les avons très certainement tout simplement "manquées" !

#### 4. Récapitulatif des contrôles

Pays d'origine	Numéro de la bague	Date de baguage	Age lors du baguage	Distance linéaire (km)
Finlande	ST318417	22.06.2017	1 an	2100
Lituanie	HA03806	13.06.2007	Poussin	1582
Pologne	TX7X	26.05.2018	Poussin	1111
	T8UX	13.06.2019	Inconnu	1298
	TNJC	24.06.2019	>2 ans	1041
	TXMX	30.05.2019	Poussin	1077
République tchèque	ES25713	11.05.2014	1 an	1105
	WE30	03.05.2016	8 ans	951
	ET13667	22.01.2019	2 ans	860
	ET13677	23.01.2019	5 ans	860
	ET14677	12.12.2019	4 ans	860

Nota : 8 ans, l'âge déterminé au moment du baguage de WE30 surprend ! Comment cela a pu être déterminé ? La seule explication qui vient à l'esprit est que dans le cadre d'une recapture, la bague ait été changée. Mais cela aurait dû être rapporté !

Cinq individus ont été bagués poussin ou lors de leur première année. Les autres ont été bagués à 2 ans et plus. L'individu le plus âgé est né en 2007, ce qui, lors de son contrôle en novembre 2020, lui donne un âge de 13 ans. La totalité des individus non porteurs d'une bague DARVIC (ici les codes à 4 chiffres/lettres), ont été contrôlés pour la première fois de leur vie.

#### 5. Note sur l'état physique de certains sujets

Quelques individus ont présenté des handicaps aux membres inférieurs, soit les jonctions tarse-tibia, tarse-pied, sans que des causes puissent être déterminées. Parfois, nous relevons des amputations, dont on sait qu'elles sont la résultante d'un patient travail de découpe par un fil de nylon emmêlé autour puis dans les chairs. Des individus présentant les mêmes handicaps ont été observés de façon régulière. Les coupures parfois très spécifiques permettent vraisemblablement de confirmer qu'il s'agissait d'un même oiseau.

Notons que même sur plusieurs années, des survies sont observées avec des individus présentant d'importants handicaps (TISSIER 2020).

Ainsi, dans le bassin d'Arcachon, l'un de nous a pu observer un Goéland argenté *Larus argentatus* adulte totalement amputé, capable de se poser sur le ventre et de défendre en vol sa nourriture en même temps que de s'adonner au kleptoparasitisme. Pour autant, il présentait un aspect général peu satisfaisant, dont un plumage usé prématurément et souillé.

Les différentes morbidités observées sont reprises ci-après :

- Patte gauche coupée sous l'articulation tarso-métatarse ;
- Patte droite coupée au milieu du tarse ;
- Patte droite cassée sous l'articulation tarso-métatarse, non portante ;
- Patte gauche cassée sous l'articulation tibio-tarse, portante ;
- Patte gauche cassée sous l'articulation tibio-tarse, non portante.



Photos n°7 et 8 : individu présentant la palmure coupée à la patte gauche (à gauche) et un individu avec la patte coupée au milieu du tarse à la patte droite (à droite). Mouettes rieuses *Chroicocephalus ridibundus*, Lyon - Piscine du Rhône (Rhône), Kevin GUILLE

## 6. Observation d'un individu... à poitrine rose !

Enfin, a été noté un adulte à teinte rosée sur la poitrine ainsi que sur le ventre. Certes, ce phénomène est largement documenté dans la base faune-rhone.org ([https://www.faune-rhone.org/index.php?m\\_id=54&mid=56217](https://www.faune-rhone.org/index.php?m_id=54&mid=56217)), mais sans que la question de la raison soit abordée. Après quelques recherches sur le web, il apparaît que cela soit lié à l'absorption d'animalcules riches en carotène, comme des crustacés *Artémia salina*, lors de séjours dans des biotopes de types camarguais.



Photo n°9 : Mouettes rieuses dont un oiseau à teinte rosée, piscine du Rhône, novembre 2020, K. GUILLE

## 7. Autres espèces notées lors de ce suivi

Cygne tuberculé *Cygnus olor*

Cygne noir *Cygnus atratus*

**Canard colvert *Anas platyrhynchos***

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*

**Héron cendré *Ardea cinerea***

Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*  
 Buse variable *Buteo buteo*  
 Faucon pèlerin *Falco peregrinus*  
 Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*  
 Gallinule poule d'eau *Gallinula chloropus*  
**Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus***  
 Goéland cendré *Larus canus*  
 Goéland leucophée *Larus michahellis*  
 Pigeon ramier *Columba palumbus*  
 Pigeon colombin *Columba oenas*  
 Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*  
**Bergeronnette grise, dont une probable B. de Yarrell *Motacilla alba/alba yarrellii***  
**Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea***  
 Merle noir *Turdus merula*  
 Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*  
 Rougegorge familier *Erithacus rubecula*  
 Mésange bleue *Cyanistes caeruleus*  
**Corneille noire *Corvus corone***  
 Corbeau freux *Corvus frugilegus*  
 Choucas des tours *Corvus monedula*  
**Pie bavarde *Pica pica***  
**Moineau domestique *Passer domesticus***  
 Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*  
 Verdier d'Europe *Carduelis chloris*  
 Tarin des aulnes *Carduelis spinus*  
 Pinson des arbres *Fringilla coelebs*

#### Mammifères

Pipistrelle indéterminée *Pipistrellus sp.*  
 Rat surmulot *Rattus norvegicus*



Photo n°10 : Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*, Lyon - Piscine du Rhône, novembre 2020, Loïc LE COMTE

## Conclusion

Un suivi hivernal d'un groupe de Mouettes rieuses dans la ville de Lyon a permis de mettre en évidence leur utilisation d'un pré-dortoir, dans une piscine située en centre-ville. L'effectif du groupe est resté relativement stable durant le mois de novembre. Les oiseaux se dispersent à la nuit tombée, certains continuant leur recherche de nourriture sur le fleuve, d'autres rejoignant sans doute un dortoir plus excentré.

La synthèse proposée ici, par la démonstration de ce qui était possible de tirer comme enseignements du suivi d'hivernants fréquentant un lieu situé en plein centre-ville de Lyon, ne manquera pas - nous le souhaitons vivement - de susciter un intérêt grandissant pour le contrôle des bagues.

Dans cet esprit, une analyse de l'ensemble des données "bagues/laridés" présentes dans la base *faune-rhone.org* sera prochainement proposée.

Enfin, nous soulignons que, hors le fait qu'il ne manque pas d'éveiller des pulsions d'effarouchements "récréatifs" chez une minorité, ce rassemblement nous a semblé représenter un spectacle plutôt apprécié des passants. Ainsi, nous voyant jumelles en mains, certains n'ont pas manqué de nous interroger sur le pourquoi de la présence des mouettes et, par là même, de nous exprimer leur intérêt rarement teinté de défiance (quelques réflexions sur les risques liés à la grippe aviaire, en pleine crise "Covid" il est vrai).

Loïc LE COMTE, Kevin GUILLE

## Remerciements

Nos remerciements vont à l'ensemble des contributeurs *faune-rhone.org*, remarquablement à ceux postant leurs observations d'oiseaux bagués. À Sorlin CHANEL, pour l'intérêt porté à ce suivi. À Dominique TISSIER, pour ses suggestions ; ainsi qu'aux correcteurs(trices) de *l'Effraie*.

## Bibliographie

- **ARIAGNO D. (1972)** Les dortoirs urbains et périurbains d'oiseaux à Lyon. *Société Linnéenne de Lyon* 41 (8) : 164-172.
- **CROUZIER J.B., LEBRETON J.D. (2008)**. Mouette rieuse. <https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/Mouette-rieuse-456> (page consultée le 10-02-2021).
- **FASO M. in : Ornithomédia.com (sans nom ni date)**. Les pré-dortoirs, dortoirs et post-dortoirs chez les oiseaux : <https://www.ornithomedia.com/pratique/debuter/pre-dortoirs-dortoirs-post-dortoirs-chez-oiseaux-01920/> (page consultée le 11 décembre 2020).
- **FAURE J.M. (1969)**. Les migrations des Mouettes rieuses *Larus ridibundus* L. françaises. *O.R.F.O.* 39 (3-4) 202-224.
- **FREY Cyrille (2015)**. L'oiseau du mois : la Mouette rieuse - [https://www.faune-rhone.org/index.php?m\\_id=1164&a=N390&mp\\_item\\_per\\_page=10&mp\\_current\\_page=26](https://www.faune-rhone.org/index.php?m_id=1164&a=N390&mp_item_per_page=10&mp_current_page=26).
- **GEROUDET P. (1936)**. Les Mouettes rieuses de Suisse, d'après les résultats du baguage. II (1) : Les hôtes d'hiver et de passage en Suisse. *OrnitholBeob* 36 (9-10) : 167-186.
- **LEBRETON J.O. et LANDRY P. (1980)**. - Succès de reproduction et mouvements des colonies de Mouette rieuse en Forez (résumé). *L'Oiseau et R.F.O.*, 50 : 271.
- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2019)**. *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Éditions, Lyon, 285 pages.

- **LPO Rhône (2020-2021)**. Base de données *Visionature* – sur [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org). LPO-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2017)**. Une Mouette rieuse de République tchèque à Lyon Métropole. *L'Effraie* 43 : 37-39.
- **TISSIER D. (2020)**. Quelques données remarquables de l'hiver 2019-2020 (supplément). *L'Effraie* 50 : 44-49.
- **ZAHAVI A. (1971)**. The function of pre-roost gatherings and communal roosts. *Ibis* 113:106-109.

**Résumé :** un suivi hivernal d'un groupe de Mouettes rieuses *Chroicocephalus ridibundus* dans la ville de Lyon a permis de mettre en évidence leur utilisation d'un pré-dortoir, dans une piscine située en centre-ville, entre le fleuve et une avenue assez fréquentée. L'effectif du groupe est resté relativement stable (environ 500-580) durant le mois de novembre où les comptages ont été quasi quotidiens. Plusieurs contrôles de bagues ont montré l'origine de certains oiseaux de Scandinavie, Pologne et République tchèque. Plusieurs oiseaux montraient également des handicaps aux pattes. Le site était déserté plus tard dans la nuit, les laridés fréquentant des dortoirs plus excentrés.

**Summary:** a winter follow-up of a group of Black-headed Gulls *Chroicocephalus ridibundus* in the city of Lyon made it possible to highlight their use of a pre-dormitory, in a swimming located in the city center, between the river and a fairly busy avenue. The group remained relatively stable (about 500-580) during the month of November, when counts were almost daily. Several ring checks have shown the origin of some birds from Scandinavia, Poland and the Czech Republic. Several birds also had leg disabilities. The site was deserted later in the night, with the gulls frequenting roosts further away from the city centre.



Photo n°11 : Mouettes rieuses, piscine du Rhône, décembre 2020, D. TISSIER

## Quelques données remarquables de l'hiver 2020-2021

Voici quelques-unes des observations les plus remarquables rapportées dans la base *faune-rhone.org* pour la période hivernale, du 4 novembre 2020 au 4 février 2021 (rédaction : D. TISSIER).

*L'hiver 2020-2021 a été encore assez doux malgré un petit coup de froid en janvier et une journée de neige. La quasi absence des passereaux hivernants habituels, Pinsons du Nord Fringilla montifringilla, Grosbec casse-noyaux Coccythraustes coccythraustes, grives, a été notée par tous les observateurs, en particulier aux mangeoires. Et quelques oiseaux ont hiverné, comme un groupe d'Oedicnèmes criards Burhinus oedicnemus à Saint-Priest, et, plus surprenant, une Huppe fasciée Upupa epops à Dardilly !*

*Comme d'habitude, dans cette chronique, nous essayons de combiner un ordre chronologique des citations et le classement systématique.*

Deux **Oies rieuses\*** *Anser albifrons* (espèce bien rare chez nous, avec moins de 5 données dans la base) font un court séjour à la gravière de Joux d'Arnas du 2 au 5 janvier (Léandre COMBE, Gilles CORSAND, Fred LE GOUIS, Frédéric DOMENJOUR).

Quelques **Ouettes d'Egypte** *Alopochen aegyptiaca* sont signalées à Arnas, en petits groupes (max de 9), tout l'hiver (L. COMBE, G. CORSAND, F. LE GOUIS).

De un à trois **Tadornes de Belon** *Tadorna tadorna* sont notés aussi à Arnas et à Anse (Jean NÉNERT, F. DOMENJOUR, Sébastien D'INNOCENZO, F. LE GOUIS, L. COMBE, G. CORSAND). Et 11 sont au Grand Large le 25 novembre (Marcel CALLEJON, Jean-Michel BÉLIARD). Un oiseau est vu à la Tête d'Or le 18 janvier (Loïc LE COMTE).

Un **Tadorne casarca** *Tadorna ferruginea*, d'origine inconnue, est noté à Chassagny le 16 décembre (Denis MARMONIER), et une femelle séjourne du 25 au 29 janvier à Arnas (F. LE GOUIS, L. COMBE, G. CORSAND).

Un **Harle piette** *Mergellus albellus* mâle de 2<sup>e</sup> hiver est découvert le 12 décembre à Miribel-Jonage et va y séjourner jusqu'à la fin de l'hiver (Pierre-Laurent LEBONDIDIER *et al.*). Assez peu farouche, il a fait la joie de nombreux photographes. Il s'agit sans doute du même oiseau, bien qu'il ait été d'abord observé avec quelques traces brunes immatures signant son âge, puis en plumage adulte.



Harle piette, la Forestière, décembre 2020, Loïc LE COMTE

Deux **Harles huppés** *Mergus serrator*, mâle et femelle, sont au Grand Large le 28 novembre (Timéo CONSTANT, Simon PIQUÉ, Aurélien LÉVY, J.M. BÉLIARD).

Le **Garrot à œil d'or** *Bucephala clangula* n'est signalé qu'à Miribel-Jonage à partir de fin novembre ; deux mâles et une femelle sont notés par de nombreux observateurs. On est bien loin de la trentaine d'hivernants des années 2000 ! Mais le 14 février, migration hors période (Camille MIRO).

Mais très peu d'anatidés sont présents tout cet hiver ! Il semble, d'ailleurs, que les habituels comptages de janvier, non reçus à ce jour, aient donné des chiffres très faibles, en particulier à Miribel-Jonage.



Plongeon catmarin, Arnas, novembre 2020, Frédéric LE GOUIS

Un **Plongeon catmarin** *Gavia stellata* en plumage de 1<sup>er</sup> hiver a fait un court séjour à la gravière de Joux, du 13 au 18 novembre (G. CORSAND, F. LE GOUIS).

Un autre plongeon, peut-être arctique *Gavia arctica*, est signalé au barrage de Pierre-Bénite le 30 novembre (D. MARMONIER).

Une **Cigogne blanche** *Ciconia ciconia* est notée le 17 décembre à Lyon (Guillaume BROUARD) et les premiers groupes de migrants sont signalés dès le 26 janvier.

Un, parfois deux, **Butors étoilés** *Botaurus stellaris* sont observés régulièrement à Miribel-Jonage dès le 17 novembre et jusqu'au 17 janvier. Un autre individu est signalé à la gravière de Joux les 14 et 28 novembre (F. LE GOUIS, L. COMBE). Un contact le 18 novembre, lors d'un enregistrement nocturne continu, à Saint-Genis-les-Ollières (H. POTTIAU).

Trois, parfois quatre, **Grèbes à cou noir** *Podiceps nigricollis* sont présents au Grand Large du 25 novembre au 3 janvier (J.M. BÉLIARD, L. LE COMTE, M. CALLEJON, T. VELLARD, Jean-Marie NICOLAS, Chloé LAFFAY, Thomas MICHEL-FLANDIN, L. COMBE, F. LE GOUIS).

Un **Grèbe esclavon\*** *Podiceps auritus* arrive au Grand Large le 6 décembre et reste jusqu'au 17 décembre (L. LE COMTE, A. LÉVY, Alexandre AUCHÈRE, Jean-Yves RAVINET, Théo LAURENT, H. POTTIAU, P.L. LEBONDIDIER, T. CONSTANT, J.M. BÉLIARD, S. D'INNOCENZO, F. DOMENJOUR, Kevin GUILLE, Vincent FI, Laurent ROUSCHMEYER, Antoine HERRERA, Alexandre CRÉOU, Patrick FOSSARD, Bruno GONTIER, L. COMBE, F. LE GOUIS).

Est-ce le même oiseau qui apparaît le 28 décembre à la gravière de Joux où il sera noté jusqu'au 16 janvier (G. CORSAND, F. LE GOUIS, L. COMBE, S. D'INNOCENZO, M. MATHIAN, Jacques ROULET, Isenau COTTIN, Patrice HENRIOT, Pierre MASSET) ?



Grèbe esclavon, Grand Large, décembre 2020, Alexandre AUCHÈRE

Un **Grèbe jougris** *Podiceps grisegena* est noté au Grand Large les 11 et 12 janvier (M. CALLEJON, T. CONSTANT) et, le 11 janvier, 4 oiseaux sont présents à la gravière de Joux (G. CORSAND, F. LE GOUIS, L. COMBE, A. LÉVY, F. DOMENJOURD, H. POTTIAU), suite du petit coup de froid météo !

Étonnante observation d'un **Pluvier argenté** *Pluvialis squatarola* à Saint-Priest le 14 novembre au milieu du rassemblement d'Édicnèmes criards (D. TISSIER, Vincent GAGET) !

Deux **Pluviers dorés** *Pluvialis apricaria* sont entendus à la gravière de Joux le 5 janvier (L. COMBE).

Surprenante observation d'une **Avocette élégante** *Recurvirostra avosetta* à Arnas le 15 janvier (G. CORSAND, F. LE GOUIS, L. COMBE).

Quelques **Bécassines sourdes** *Lymnocyptes minimus* sont levées au Lac des Pêcheurs, à la Forestière et à la Petite Camargue ainsi qu'à Arnas, tout l'hiver (J.M. BÉLIARD, L. LE COMTE, F. LE GOUIS, G. CORSAND, M. CALLEJON). À noter une observation intéressante par sa localisation, un oiseau à Dardilly le 13 février (Michaël FONTAINE). Mais beaucoup doivent passer inaperçues, rappelons que l'oiseau est quasi invisible posé et ne s'envole que si l'on marche presque dessus !



Bécassine sourde, Arnas, novembre 2020, Frédéric LE GOUIS

Un **Goéland pontique\*** *Larus cachinnans* en plumage adulte est observé le 13 décembre à Saint-Laurent-de-Mure, près du centre de stockage de déchets de Suez qui semble attirer les laridés, les corvidés et les milans (L. LE COMTE). Sous réserve d'homologation CHR.

Quelques **Goélands bruns** *Larus fuscus* y sont notés en décembre et janvier (L. LE COMTE).

Un autre est au Grand Large les 28 et 30 novembre (J.M. BÉLIARD, L. LE COMTE). Un est noté à Saint-Bonnet-de-Mure le 21 décembre (Quentin CONTRERAS), à Genas le 24 (L. LE COMTE) et à Taponas le 4 février (G. CORSAND).



Goéland pontique, Saint-Laurent-de-Mure, décembre 2020, Loïc LE COMTE. Noter les longues langues blanches sur les primaires les plus externes P9 et P10.

Une **Mouette mélanocéphale** *Larus melanocephalus* de 1<sup>er</sup> hiver est présente les 2 et 3 novembre à la Piscine du Rhône, Lyon 7<sup>e</sup>, (K. GUILLE, L. LE COMTE). Deux immatures sont à Miribel-Jonage le 14 novembre et un au Grand Large le 8 février (J.M. BÉLIARD).

Quelques **Mouettes pygmées** *Hydrocoloeus minutus* sont notées : 2 imm. à Miribel-Jonage le 9 novembre (J.M. BÉLIARD), une le 10 au Grand Large et 2 le 14 au barrage de Vaugris (L. LE COMTE), et un adulte le 13 février au Grand Large (Olivier IBORRA).

Le **Faucon émerillon** *Falco columbarius* est noté régulièrement tout l'hiver, principalement au gré des prospections d'autres espèces, dans le Grand Est lyonnais (D. TISSIER, L. LE COMTE, Paul ADLAM, L. COMBE, Fabrice BASSOMPIERRE), mais aussi dans les communes habituelles du Val de Saône (L. COMBE, G. CORSAND, Louis AIRALE), dans le Beaujolais (G. CORSAND, Cyrille FREY), ainsi qu'à Sathonay-village, Cailloux-sur-Fontaines et Rillieux (J.M. BÉLIARD), à Meyzieu (T. CONSTANT) et dans des communes très rarement citées dans nos chroniques, Aveize (Florian ESCOT), Marnand (J. ROULET) et Liergues (Catherine THÉVENOT).

Bien surprenant, une **Huppe fasciée** *Upupa epops* est observée en plein hiver à Dardilly le 17 janvier (sur la neige) et les semaines suivantes (M. FONTAINE).

La **Pie-grièche grise** *Lanius excubitor* qui est souvent observée à Genas (P. ADLAM, A. AUCHERE), à la station d'épuration ou dans les alentours, est notée du 30 novembre au 7 février (L. LE COMTE, L. COMBE, J.Y. RAVINET, L. ROUSCHMEYER, K. GUILLE, D. TISSIER). Sans qu'on soit bien sûr qu'il s'agisse du même oiseau que les hivers précédents !



Huppe fasciée, Dardilly, janvier 2021, Michaël FONTAINE



Pie-grièche grise, Genas, février 2021, Loïc LE COMTE

Un peu hors période puisqu'en date du 22 octobre, mais intéressant à signaler ici, un **Pipit de Richard\*** *Anthus richardi* est noté au site de migration du Carret, à Dardilly (Laurent MANDRILLON, T. CONSTANT), par le même observateur assidu des années 1980 (MANDRILLON 1989). L'espèce avait été contactée aussi plus récemment au même endroit en 2015 et 2016. Une bonne connaissance des cris de vol des petits passereaux est ici quasi indispensable !

Un **Pouillot de Sibérie\*** *Phylloscopus collybita tristis*, sous-espèce orientale du Pouillot véloce, est noté à Miribel-Jonage le 13 décembre (L. ROUSCHMEYER, K. GUILLE), identifié aux cris et au plumage bien gris.

Quelques **sizerins** *Acanthis* sp. sont observés cet hiver. Un en vol à Saint-Jean-d'Ardières le 14 décembre (É. GÉNÉTIER), un groupe de 13 à Cogny le 28 (Thierry WALZER), au moins un à Poules-Écharmeaux le 29 (Corentin BONNARD), 27 en vol le 1<sup>er</sup> janvier et au moins 3 le 2 à Brullioles (Tom VELLARD). Mais les observations n'ont pas permis de préciser s'il s'agissait de Sizerins cabarets *Acanthis cabaret* (bien que notés comme tels dans la base) ou de Sizerins flammés *Acanthis flammea* !

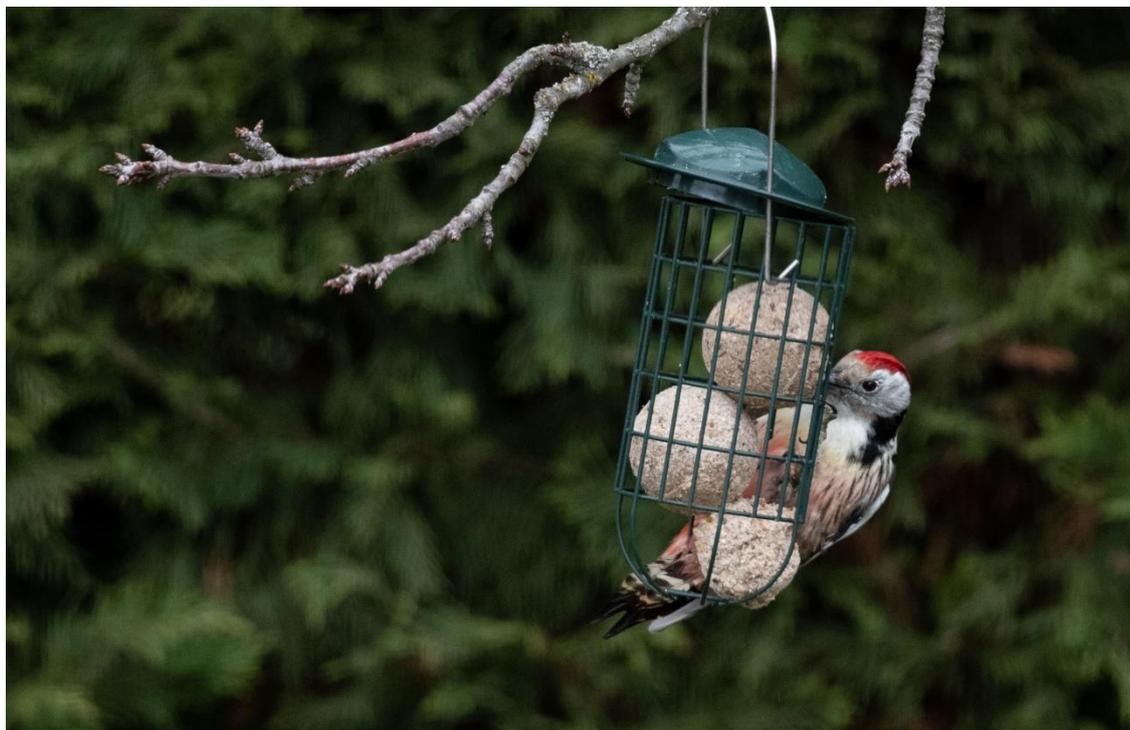
On sait en effet que les critères d'identification et de différenciation de ces deux espèces très proches sont difficiles à relever et nécessitent des conditions d'observation très bonnes, voire de bonnes photographies. Revoir notre article de *l'Effraie* n°46 (VELLARD & TISSIER 2018). Ou le livre « *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon* » (LE COMTE & TISSIER 2019).

Un **Venturon montagnard** *Serinus citrinella* est entendu à Aveize le 26 novembre (F. ESCOT). L'espèce est rarement citée, mais peut-être faudrait-il la chercher mieux dans les monts !

Un **Tichodrome échelette** *Tichodroma muraria* est observé du 28 novembre au 31 janvier au site hivernal habituel de Couzon-au-Mont-d'Or par de nombreux observateurs.

Plus inhabituel, un oiseau est trouvé mort, sans doute percuté par une voiture, à Yzeron, le 4 novembre (Simon LEPAN). Un oiseau vient se nourrir tous les matins depuis fin décembre sur un grand mur de l'école publique, dans le Chemin des Écoliers, dans le bourg de Grandris (Grégory COMPAGNON).

À noter aussi, même si l'espèce n'est plus vraiment classée rare chez nous, un **Pic mar** *Dendrocopos medius* qui vient à une mangeoire, à Francheville (Martin LAURENCE), mais aussi à Bessenay (Bertrand DI NATALE). L'espèce a niché à Francheville en 2020 et semble vouloir s'y installer aussi cette année ! Une nouvelle synthèse des données de ce petit pic pourrait s'avérer nécessaire, compte tenu de l'augmentation impressionnante des citations récentes.



Pic mar, Francheville, janvier 2021, Martin LAURENCE

**NB : certaines observations sont soumises à homologation nationale. Merci aux observateurs de penser à envoyer une fiche au CHN, si ce n'est déjà fait. Les fiches d'homologation peuvent être téléchargées sur le site [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org).**

Pour les espèces soumises à **homologation régionale**, il est important de documenter l'observation saisie sur le site par une description ou, mieux, une photo ou un dessin.

**Un astérisque signale ci-dessus les espèces concernées.**

Tout ceci laisserait, après homologation et mise à jour, à 340\* le nombre d'espèces de la liste des Oiseaux du Rhône (non officielle), disponible au format EXCEL sur demande auprès du rédacteur-en-chef par email à [dominiquetissier222@gmail.com](mailto:dominiquetissier222@gmail.com).

| (\*) NOTA : sans compter l'Ibis chauve qui n'est pas dans les catégories A, B ou C.

---

Si les espèces plus communes chez nous ne figurent pas dans ces chroniques, faute de place, ne négligeons pas leur prospection, importante pour de nombreux programmes d'étude et de protection : Grand-duc d'Europe, Cedicnème criard, Moineau domestique, Moineau friquet, Corbeau freux (enquête LPO-Lyon Métropole), Milan royal, Faucon pèlerin, busards, etc. !...

---

Un mot pour terminer sur le comptage des **Grands Cormorans** *Phalacrocorax carbo* réalisé le 9 janvier sous le pilotage de Christian NAESSENS : 2282 oiseaux ont été comptés en 17 sites situés principalement le long du Rhône et de la Saône.

L'effectif évolue peu (+6% par rapport à l'année dernière). Rappelons que sa présence signifie le maintien de l'abondance des poissons dans les fleuves... et non pas le contraire !

Merci aux nombreux participants bénévoles qui permettent le suivi de cette espèce, parfois décriée à tort !



Grands Cormorans, Lyon Confluence, février 2020, D. TISSIER

## Bibliographie

---

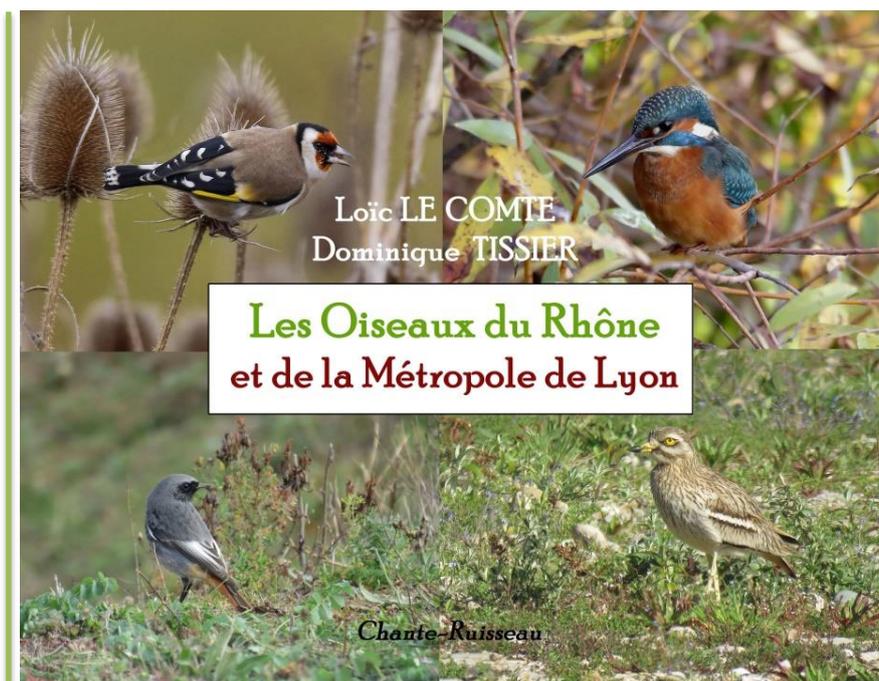
- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2019)**. *Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Editions, Lyon, 285 pages.
- **LPO Rhône (2020-2021)**. Base de données *Visionature* – sur [www.faune-rhone.org](http://www.faune-rhone.org).
- **MANDRILLON L. (1989)**. La migration des oiseaux à Dardilly (69 – Monts du Lyonnais). *L'Effraie* n°7, 61-90, CORA-Rhône, Lyon.
- **OLPHE-GALLIARD L. (1891)**. *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon*. Imprimerie PITRAT, Lyon. : 74 pages. Voir la réédition commentée dans *L'Effraie* n°48.
- **TISSIER D. *Info-ornitho* (2016)**. Quelques oiseaux rares de l'hiver 2015-2016 : Pouillot de Sibérie, Butor étoilé, Bécassine sourde et quelques autres... *L'Effraie* n°41, 51-65, LPO-Rhône, Lyon.
- **VELLARD T. (2017)**. Le Goéland pontique : présence hivernale dans le Rhône et *Lyon Métropole*. *L'Effraie* n°45, 18-24, LPO-Rhône, Lyon.
- **VELLARD T. & TISSIER D. (2018)**. Des sizerins dans le Rhône durant l'hiver 2017-18. *L'Effraie* n°46, 4-38, LPO-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2016)**. Hivernage de la Bécassine sourde au Parc de Miribel-Jonage (*Lyon Métropole*). *Le Bièvre* n°28, pages 38-47. LPO Coordination Rhône-Alpes, Lyon.

## Un nouveau livre sur les oiseaux de la région lyonnaise

130 ans après le « *Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon* » d'OLPHE-GALLIARD (1891) que nous avons largement présenté dans cette revue (n°48), mais qui méritait une mise à jour dans un format moderne, voici un ouvrage qui présente 335 espèces vues dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon.

Les auteurs Loïc LE COMTE et Dominique TISSIER vous proposent :

24€



## Les Oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon

*Comment les reconnaître, où et quand les trouver.*

**285 pages au format 27 x 21 cm**

**198 espèces d'oiseaux décrites en une ou deux pages, et 136 autres plus rares ou très rares citées en fin d'ouvrage.**

**Près de 330 photographies par des photographes locaux et faites à 86% en région lyonnaise, 93% inédites.**

Il est disponible dans les bonnes librairies de l'agglomération et du département. Mais vous pouvez le commander directement auprès des auteurs :

Contact : [dominiquetissier2222@gmail.com](mailto:dominiquetissier2222@gmail.com) ou  tél. : 06 82 04 43 21  
[loiclecomte@yahoo.fr](mailto:loiclecomte@yahoo.fr)

Un court extrait sur : <https://fr.calameo.com/read/005944288f27a464ff306>